

Communis

Assemblée générale 2022 à Zoug_ 08

Tout sur l'AG et le lieu d'accueil Zoug.

Patriziati tessinois _ 35

Présentation de l'étude cantonale et Interview
du conseiller d'État Norman Gobbi.

Atelier stratégique à Bellinzone_ 30

Le processus de réforme de la FSBC entre dans
sa deuxième phase.



SC
FB



Cerisier (lat. Prunus avium) Les cerisiers font partie de la famille des rosacées ou Rosceae et sont divisés en formes sauvages et cultivées formes se subdivisent.

Les noyaux de cerises découverts sur le sol zougais datent de jusqu'à 1800 ans. Des documents attestent de la présence de La culture des cerises sur les rives du lac de Zoug remonte à plus de 600 ans.

Communis, lat. commun, esprit communautaire et démocratique, sens commun vécu



Chers Lectrices et lecteurs

J'ai le plaisir de vous présenter le deuxième numéro de «Communis».

Cette édition se concentre sur l'AG de la FSBC à Zoug. Dans le magazine, vous trouverez à nouveau des nouvelles des bourgeoisies et des corporations, un rapport sur l'atelier stratégique du comité, nos préoccupations politiques. Un autre point fort est l'étude sur les patriziati au Tessin avec un entretien avec le conseiller d'État Norman Gobbi. Une multitude d'informations sur la forêt vous attend également dans ce numéro. Si vous avez des questions, des suggestions ou des à l'association ou au Communis, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante info@svbk.ch.

Et maintenant, bonne lecture !

Elias Maier

Directeur de la FSBC



Notre pays, la Suisse, se définit comme un État fédéral composé du peuple suisse et des cantons et se désigne elle-même comme Confédération suisse. Il est connu qu'aucun pays ne connaît, dans le premier article de sa loi fondamentale ou a utilisé cette notion de camarades égaux en droits, liés entre eux par un serment. Même si la notion de camarade a pris une coloration politique, notre Confédération suisse, dans sa conception s'oppose aux régimes féodaux ou autocratiques. ont citoyens tous ceux qui possèdent le droit de cité d'une commune ou d'un canton. L'octroi du droit de cité se fait aujourd'hui encore dans de nombreux cantons par les communes bourgeoises. Il s'agit donc d'une exigence claire pour notre association que les communes bourgeoises puissent se prononcer sur toutes les modifications de la législation sur la nationalité en tant que partenaires concernés. Non seulement de se prononcer, mais aussi d'être invitées à participer activement à leur élaboration. Celui qui élabore la loi et la met en œuvre, doit également participer aux modifications et doit avoir son mot à dire. Notre association doit pouvoir à nouveau siéger dans la commission suisse de naturalisation, ce qui allait de soi auparavant. Dans plus de 2 200 communes de notre pays l'autonomie communale est garantie par la Constitution, conformément au droit cantonal. Dans la plupart des cantons nos bourgeoisies et nos communes jouissent du statut de corporations ont le statut de collectivités de droit public. De même que la Confédération doit tenir compte de l'impact possible de son action sur les sur les communes, il doit en être de même pour les plus de 1 650 bourgeoisies et corporations. L'un des objectifs de notre association est de montrer durablement l'importance ses membres au niveau fédéral. Pour les bourgeoisies et les corporations également, la Confédération doit tenir compte des effets possibles de sa législation. C'est dans cet esprit que je me réjouis de l'assemblée générale de cette année à Zoug et de la possibilité d'y sensibiliser les communes bourgeoises de leur importance et de montrer que les corporations ont un avenir et comment les mesures de réforme adoptées seront mises en œuvre pas à pas pour atteindre ces objectifs.

Georges Schmid
Président de la SVBK

Impressum

<p>Editeur FSBC Bahnhofplatz 2 3001 Berne</p> <p>Rédacteur en chef : Elias Maier elias.maier@svbk.ch</p>	<p>Équipe de rédaction Georges Schmid Pascal Mathis Milly Stöckli Dr. Martin Stuber Doris Grüter-Weibel Josef Staub Daniel Schwerzmann Peter Rüegg</p> <p>Traduction et relecture Isabelle Oppikofer Gaspard Studer</p>	<p>Commander des magazines supplémentaires Vous pouvez commander des magazines supplémentaires (édition 2-2022) ou la brochure du jubilé pour 5 francs pour votre Bourgeoisie</p>	<p>Abonnement 30 francs (2 éditions) par an, vous pouvez commander un abonnement. Des conditions spéciales s'appliquent aux membres de la FSBC ainsi que lors de commandes importantes. Contactez-nous à l'adresse info@svbk.ch.</p>	<p>Impression Vögeli AG, Langnau Tirage: 3 500 Papier: Pureprint Natur weiss, Umschlag: 250 g/qm Inhalt: 100 g/qm</p> <p>imprimé en suisse</p>	<p>Conception Graphic Design For You Anna Katharina Bay-Dübi www.gdfy.ch</p>
--	---	--	---	---	--



Les produits d'impression certifiés Cradle to Cradle® produits par Vögeli AG.



23

Nouvelles des bourgeoisies

Aide à l'Ukraine, éoliennes sur le Rigi, grand incendie à Soleure et meilleure exposition de Suisse. Tout cela et bien plus encore dans les actualités des bourgeoisies et des corporations.



32

Rapport politique

Dans cette rubrique, vous trouverez des informations politiques. En effet, la FSBC s'engage activement pour les préoccupations politiques des 1650 communes bourgeoises et corporations.



37

Entretien avec le conseiller d'Etat Norman Gobbi

Dans cet entretien, le conseiller d'Etat Gobbi raconte comment se présente l'état de santé des patriziati tessinois et qu'ils sont pourquoi ils sont importants pour le canton du Tessin sont indispensables

A noter dans vos agendas :

- Assemblée générale 2023 : 9-10 juin, Aarau
- Assemblée générale 2024 : 7-8 juin, Frauenfel

Autres sujets :

- 08 AG 2022 à Zoug
- 14 Présentation de l'association cantonale de Zoug
- 18 Rapport annuel 2021
- 20 Procès-verbal de l'AG 2021
- 23 Nouvelles des communes bourgeoises
- 30 Rapport du comité : atelier à Bellinzona
- 32 Rapport politique : Défense de nos intérêts dans la Berne fédérale
- 35 Etude stratégique sur les patriziati tessinois
- 40 WaMos, la population apprécie la forêt suisse
- 41 Annuaire Forêt+Bois 2021
- 42 l'excès d'azote nuit à la santé de la forêt
- 45 Sécheresse des forêts
- 47 Devenir membre

Gâteau au kirsch, crypto finance et EVZ ?

Bienvenue dans le pays de Zoug ! Quelques chiffres vous intéressent ? 240 kilomètres carrés de superficie, 130 000 habitants, 29 pour cent d'étrangers, 145 nationalités, 48 pour cent de catholiques, 115 000 emplois, 18 000 entreprises, 450 entreprises qui travaillent avec crypto finance, 11 communes, 2 lacs, 50 pour cent de surface agricole, 30 pour cent de surface forestière, 150 000 tourtes aux cerises par an, 350 variétés de cerises, 1 CEP, 1 grotte de l'enfer, 1 Crypto Valley.

Zoug est le plus petit canton de Suisse et est considéré comme la charnière entre la ville de Zurich et la Suisse centrale préalpine. Les centres de Zurich et de Lucerne sont accessibles en moins de trente minutes. Zoug se caractérise par deux lacs pittoresques, des paysages de collines douces et des chaînes de montagnes préalpines.

Le point culminant est le Wildspitz, à 1580 mètres d'altitude. Zoug est considérée comme un centre multiculturel. Au cours des derniers siècles, la petite ville de Zoug a toujours dû s'imposer face à des voisins plus grands et plus influents. C'est sans doute pour cette raison que les habitants étaient déjà ouverts à l'implantation d'entreprises nationales et internationales au 19^e siècle.

Cet esprit de tolérance et d'ouverture s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui. En l'espace de quelques

décennies, les Zougois, compétents et intelligents, ont réussi à faire du canton un pôle commercial, financier et économique international. Entretiens, Zoug est également devenu un centre de la crypto finance.

Actuellement, Zoug est considéré comme le canton de Suisse le plus fort financièrement. Ses habitants apprécient sa qualité de vie élevée. Pour cela, Zoug est souvent envié.

Néanmoins, la politique fiscale basse a aussi des inconvénients pour les habitants. Ainsi, le prix des terrains et le coût de la vie sont plus élevés que la moyenne à Zoug et le nombre élevé d'emplois a entraîné une forte augmentation du trafic. Des circonstances annexes négatives qui sont souvent occultées dans la perception extérieure.

La vie culturelle locale est riche et variée. Les coutumes traditionnelles sont entretenues et régulièrement

remises au goût du jour. Fortement marquée par les traditions du monde paysan, la population se retrouve chaque année lors du « marché aux taureaux », ou participe à la course des échelles lors de la « Tempête des cerises » lorsque la « cloche des cerises » donne le signal de départ de la récolte des cerises. Dans la vallée d'Aegeri, les troncs d'arbres abattus dans la forêt de montagne sont depuis toujours flottés sur le lac lors du « Flössen », et en hiver, lors du « Chlauslä », les « Geislä » et les « Trychlä » retentissent et les « Iffälä » brillent.

Outre le kirsch et la tourte au kirsch, le « Rötél », un omble chevalier pêché dans les lacs de Zoug et d'Aegeri, fait partie des spécialités culinaires du pays de Zoug. Vous voulez y goûter ? Inscrivez-vous à la prochaine AG de la FSBC à Zoug. Nous nous réjouissons de votre visite et vous souhaitons la bienvenue ! 🇨🇭



La ville de Zug, fondée au début du 13^e siècle, est considérée comme la „porte de la Suisse centrale“. Alors que la population s'oriente aujourd'hui s'oriente économiquement vers Zurich, les Zougoises et les Zougois sont restés de véritables Suisses de l'intérieur dans leur cœur.



La ville de Zug est aujourd'hui un important centre commercial, financier et économique de la cryptofinance internationale et en même temps l'épicentre de la culture de la cerise autour du lac de Zug et du Rigi.



Le „Zugerbergbahn“ dessert la montagne de Zuger montagne préférée des Zougois, but d'excursion apprécié à 1000 mètres d'altitude.

150 000

Tourtes aux cerises par an

FSBC : Tirer à la même corde

Bienvenue à Zoug ! Nous sommes extrêmement heureux de pouvoir organiser cette année, pour la deuxième fois après 1987, l'assemblée générale de la Fédération suisse des bourgeoisies et corporations FSBC à Zoug. Avec un programme de fête attrayant, nous veillerons à ce que le séjour au cœur de la Suisse soit divertissant et, nous l'espérons, inoubliable les 20 et 21 mai 2022.



→ Yvonne Kraft-Rogenmoser, présidente de l'Association des bourgeoisies du canton de Zoug.

Le canton de Zoug compte quatre types de communes de droit public, à savoir les communes politiques, les bourgeoisies, les corporations et les communes ecclésiastiques. Sur les quelque 130 000 habitants, environ 30 000 sont citoyens d'une des onze communes bourgeoises. Les communes bourgeoises du canton de Zoug sont des collectivités de droit public dont les tâches et les compétences sont régies par la loi cantonale sur les communes :

1. l'octroi du droit de cité communal,
2. l'action sociale en faveur des citoyennes et citoyens domiciliés dans leur lieu d'origine,
3. la gestion du patrimoine bourgeoisial,
4. la promotion de l'attachement à la patrie.

Elles peuvent remplir d'autres tâches d'intérêt général.

Elles possèdent souvent des biens immobiliers, soutiennent des projets culturels ou sociaux et sont actives dans des fondations de foyers, homes et autres.

Outre les communes politiques et les bourgeoisies, il existe dans le canton de Zoug dix corporations organisées selon le droit public. Il existe quelques différences avec les autres communes, comme les communes bourgeoises. Les corporations ont été créées à l'époque alémanique afin de gérer et d'exploiter en commun les terres arables. Les biens des corporations sont indivisibles, comme le prescrit la constitution du canton de Zoug. Les corporations sont soumises à la surveillance du canton et doivent gérer leur budget selon les principes

de l'économie d'entreprise. Contrairement à toutes les autres communes (communes politiques, bourgeoisies et paroisses), les corporations ne peuvent pas prélever d'impôts auprès de leurs citoyens. Au contraire, elles sont assujetties à l'impôt.

Pour les communes bourgeoises et les corporations de Zoug, il est important de collaborer activement et ouvertement avec les communes politiques et le canton.

Fidèles à la devise « Tirer à la même corde », les communes bourgeoises et les corporations du canton de Zoug n'ont pas seulement une origine, mais aussi un avenir !

Emportez chez-vous de nombreux et beaux souvenirs de Zoug.

Nous nous réjouissons de vous accueillir !

Deux journées passionnantes à Zoug

PROGRAMME

VENDREDI 20 MAI 2022

- 12.30** Accueil au Freiruum de Zoug (entrée côté Aabachstrasse), Inscription des participants, remise du badge, dépôt des valises
- 14.00** Programme cadre « Zuger Gewerbe et Industrie » et pour les accompagnants, rendez-vous au Freiruum Zug (côté Aabachstrasse)
- 14.30** 78° AG* au Freiruum de Zoug
- 16.00** Apéro au Freiruum de Zoug
- 17.00** Transfert en bus vers les hôtels
- 19.15** Transfert en bus depuis les hôtels
- 19.30** Ouverture des portes au Freiruum Zug (entrée côté Aabachstrasse)
- 20.00** Soirée de gala, animée par le zougois Nik Hartmann
- 23.30** Transfert en bus vers les hôtels départs à 00.00, 00.30, 01.00, 01.30

Arrivée en train : jusqu'à la gare de Zoug

Arrivée en voiture : places de parc en accord direct avec les hôtels et aux alentours du lieu de l'assemblée selon le plan général.

* Le procès-verbal, le rapport annuel, les comptes et le bilan seront envoyés avec le Communis I-2022 en mai www.svbk.ch

** Visites guidées en français, allemand et italien.

PROGRAMME

SAMEDI 21 MAI 2022

- 08.30** Possibilité de déposer les bagages au Casino de Zoug
- 09.00** Rendez-vous au Casino de Zoug
- 09.15** Visites guidées de la ville en groupe**
- 10.45** Concert de la Stadtmusik de Zoug, église St. Oswald
- 12.15** Déjeuner au Casino de Zoug
- 14.00** Fin de la manifestation

Ordre du jour provisoire

20 mai, 14.30, Freiruum Zoug

Documents de l'AG:



Mot de bienvenue du Landammann Martin Pfister

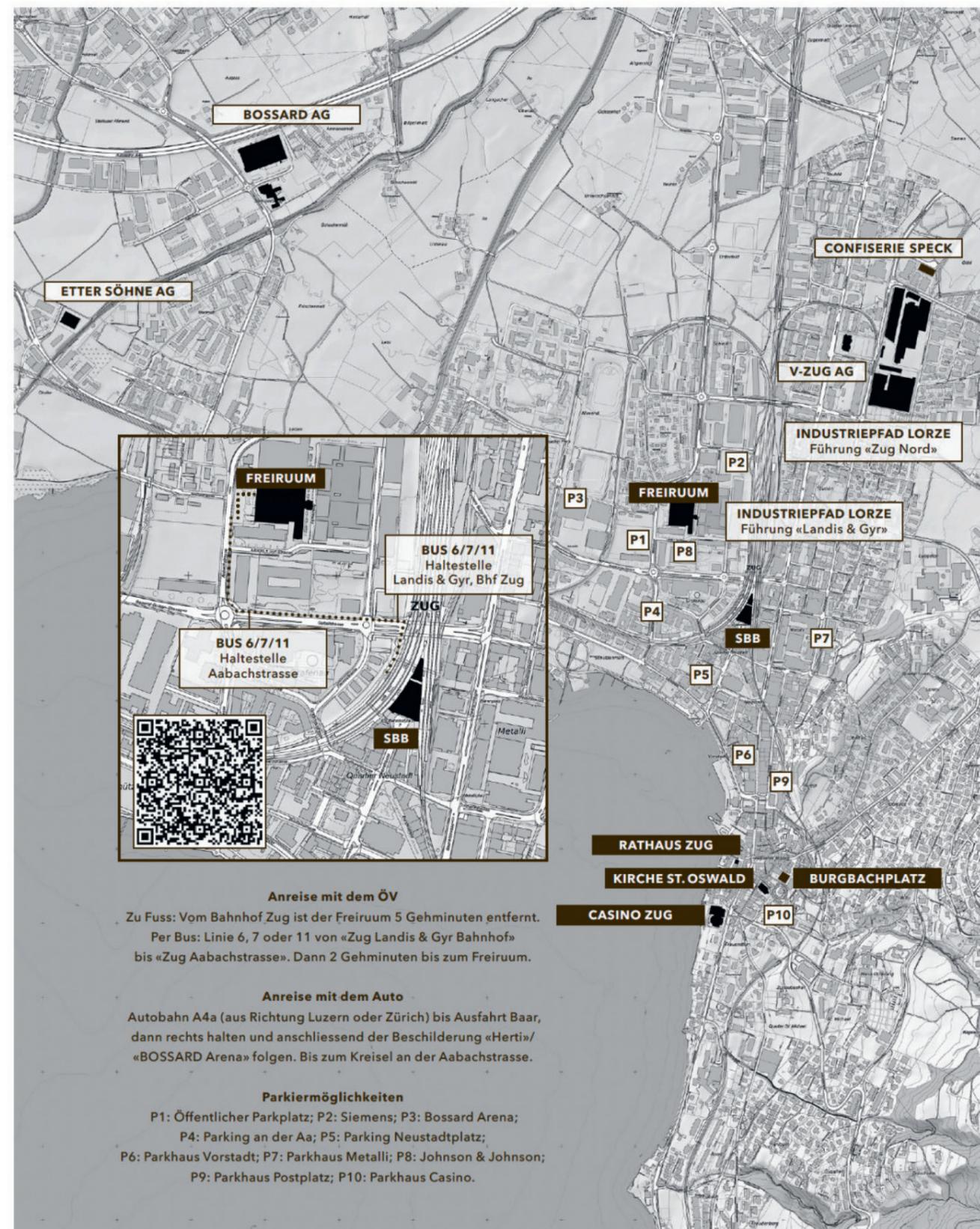
ORDRE DU JOUR PROVISoire

1. Procès-verbal de la 77e AG du 03.09.2021
2. Rapport annuel 2021
3. Comptes 2021 / rapport des vérificateurs des comptes
4. Budget 2023
5. Adieux et élections
6. Présentation du lieu de l'AG 2023 à Aarau
7. Propositions des membres
8. Divers

Allocution du conseiller national Gerhard Pfister

Communications organisationnelles / Apéro riche

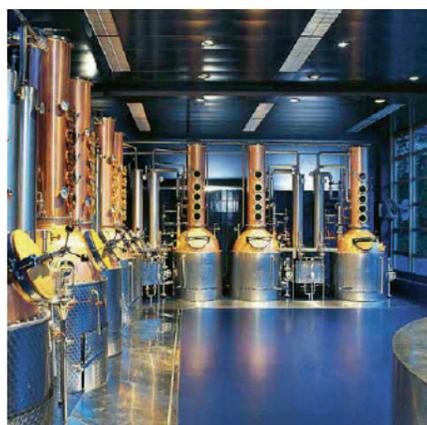
Plan



Laver, graver et visser



Fondée en 1913, la société « V-Zug AG » emploie 2000 personnes et compte 3,6 millions d'appareils en service dans le monde.



Le kirsch de Zoug de l'entreprise « Etter Söhne AG », fondée en 1870, est disponible sur les cinq continents dans 20 pays.



2500 collaborateurs travaillent sur 83 sites dans 31 pays pour l'entreprise commerciale « Bossard AG », fondée en 1831.



La tourte au kirsch de Zoug de la « Confiserie Speck » fait partie des produits à succès de l'entreprise familiale fondée en 1895.



L'association « Industriepfad Lorze », fondée en 1994, s'engage à faire connaître la culture industrielle zougoise.

V-ZUG AG

C'est au cœur de la Suisse que se trouvent les racines de la société V-ZUG AG, fondée en 1913, en tant que fabricant d'appareils électroménagers innovants et de haute qualité. « V » signifie l'ancienne usine de galvanisation, « ZUG » l'attachement à la région et à la Suisse. Avec plus de 3,6 millions d'appareils en service, l'entreprise est considérée comme le leader du marché suisse. L'entreprise emploie environ 2000 personnes, dispose de nombreux centres de service et salles d'exposition dans toute la Suisse et possède des succursales en Europe et outre-mer.

ETTER SÖHNE AG

« Eau de vie », c'est-à-dire « eau de vie », a toujours été une profession et une vocation pour la famille Etter. Aujourd'hui, la quatrième génération est active. ETTER est l'une des distilleries de spécialités les plus riches en traditions et les plus modernes d'Europe. Fondée en 1870, la distillerie Etter revêt une grande importance pour la culture locale de la cerise. Elle apporte une contribution essentielle à la préservation des cerisiers haute-tige typiques du paysage et porte le nom de Zoug dans le monde entier. Le kirsch Etter de Zoug est aujourd'hui disponible sur les cinq continents, dans 20 pays.

BOSSARD AG

En tant qu'entreprise commerciale active dans le monde entier, BOSSARD AG, fondée en 1831 à Zoug, se procure et distribue des éléments de fixation de toutes sortes, avec un assortiment de plus d'un million d'articles. Elle propose en outre des conseils techniques et des solutions complètes de gestion des marchandises et de logistique. En Europe, en Amérique et en Asie, « Schrübli Bossard », comme on l'appelle familièrement, compte parmi les entreprises leaders de la branche. L'entreprise zougoise emploie 2500 personnes sur 83 sites répartis dans 31 pays.

CONFISERIE SPECK

La tourte au kirsch est un véritable élément du patrimoine culturel zougais et fait partie du « patrimoine culinaire suisse ». La question souvent posée de savoir qui fabrique la meilleure tourte au kirsch de Zoug ne trouve pas de réponse. La confiserie SPECK, entreprise familiale, fondée en 1895 et dirigée avec succès par la quatrième génération ne fabrique pas seulement des tourtes au kirsch de Zoug, mais aussi de délicieux bâtons au kirsch et autres spécialités à la cerise. L'entreprise est présente sur six sites et emploie actuellement 70 collaborateurs et 10 apprentis.

INDUSTRIEPFAD LORZE

À partir de 1850, Zoug est le canton le plus industrialisé de Suisse centrale. L'association « Industriepfad Lorze » a été fondée en 1994 afin d'améliorer la compréhension du public pour l'industrie et éveiller la culture industrielle. 70 panneaux d'information le long de la rivière Lorze expliquent sur une longueur de 30 kilomètres l'histoire de la production industrielle de marchandises. En outre, l'IPL exploite également un sentier industriel dans la ville de Zoug ainsi qu'un entrepôt de présentation historique de la technique à Neuheim. Ceci offre un aperçu de l'histoire économique du canton.

Les Bourgeoisies et corporations de Zoug

Contrairement à la plupart des autres cantons, le canton de Zoug présente aujourd'hui encore une grande diversité de formes de communes. Outre les 11 communes politiques, il existe 11 communes bourgeoises et 10 corporations. Les communes bourgeoises forment l'association des bourgeoisies du canton de Zoug. Les corporations ne sont pas organisées en fédération.

→ Josef Staub, Daniel Schwerzmann

Les communes bourgeoises

Chacune des 11 communes du canton de Zoug se compose d'une commune politique et d'une commune bourgeoise. Tous les citoyens et citoyennes de la commune qui habitent dans le canton de Zoug font partie de la commune bourgeoise. L'octroi du droit de cité communal – conjointement avec les droits de cité du canton et de la Confédération – et le maintien de l'attachement à la patrie sont des tâches importantes des communes bourgeoises.

En 2024, les communes bourgeoises pourront fêter leurs 150 ans d'existence sous leur forme actuelle. Elles ont été créées en 1874 lors de la division de la commune unique en tant que collectivité autonome.

Tâches des Bourgeoisies

Les tâches des bourgeoisies du canton de Zoug peuvent être réparties en quatre catégories principales. Le droit de cité et l'octroi de celui-ci constituent la tâche centrale des bourgeoisies. Les conseils bourgeoisiaux assument eux-mêmes cette tâche avec le soutien des chancelleries bourgeoisiales et il n'existe pas

de commissions de naturalisation supplémentaires. Ils accordent le droit de cité communal aux étrangers en même temps que le droit de cité cantonal et le droit de cité suisse. Elles sont également compétentes pour l'octroi du droit de cité communal aux Suisses et du droit de cité d'honneur.

Il faut également mentionner le suivi des affaires sociales pour les bourgeois de la commune résidant dans la commune. A cela s'ajoute la gestion des biens bourgeoisiaux (homes pour personnes âgées, le bâtiments des mairies, appartements, etc.) ainsi que le maintien et la promotion de l'attachement à la patrie. Ce dernier point se traduit par des coutumes et des manifestations populaires de longue date. Par ailleurs, les bourgeoisies exercent d'autres activités culturelles et sociales. Ainsi, elles encouragent la culture et les coutumes, mettent à disposition des logements à prix abordables ou soutiennent entre autres des institutions sociales et des manifestations culturelles.

Association des communes bourgeoises du canton de Zoug

Afin de mieux défendre leurs intérêts, les communes bourgeoises ont créé

une association en 1978. Les tâches de l'association comprennent d'une part la promotion de la collaboration entre les bourgeoisies zougaises, la défense des intérêts des bourgeoisies auprès du public, des autorités et des offices communaux et cantonnaux. La participation aux consultations cantonales sur les affaires politiques est également une tâche importante de l'association.

Fonctionnement de l'association

L'association fonctionne avec très peu de ressources fixes. En 2014, un bureau a été mis en place. Celui-ci est rattaché à la chancellerie de la Bourgeoisie de la ville de Zoug. Il soutient le comité directeur sur le plan administratif et sert de point de contact et de coordination. D'autres ressources sont créées si nécessaire en faisant appel à des experts de tous les conseils bourgeoisiaux. Ainsi, les réponses aux consultations du canton sont également élaborées. Pour cela, l'association dépend de la collaboration active de tous ses membres. Cela permet également de garantir la compétence et le professionnalisme au sein de l'association. Chaque année, un séminaire de formation continue en matière de droit de cité est organi-



64 %

Les corporations sont propriétaires de 64 % des surfaces forestières du canton de Zoug.



Les Bourgeoisies et corporations de Zoug

Bourgeoisies

- _ Nombre : 11
- _ Constitution cantonale § 71
- _ Loi sur les communes §1 et § 119 ss.
- _ Elles ont la souveraineté fiscale.
- _ Tâches selon la loi : octroi du droit de cité communal, action sociale en faveur des citoyennes et citoyens domiciliés dans leur lieu d'origine, gestion du patrimoine bourgeoisial, promotion de l'attachement à la patrie.

Corporations

- _ Nombre : 10
- _ Constitution cantonale § 73
- _ Loi sur les communes §1 et 136 et suivants
- _ Elles sont soumises à l'impôt.
- _ Tâches selon la loi : gestion des biens de la corporation



→ sé en collaboration avec le service du droit de cité cantonal.

Affiliation à la FSBC

Depuis janvier 2015, l'Association des Bourgeoisies du canton de Zoug est membre de la FSBC. En tant qu'association cantonale, elle est ainsi le plus jeune membre. Auparavant, certaines bourgeoisies étaient membres individuels de la FSBC.

De nombreuses questions relatives aux relations publiques, à l'entretien des contacts, la défense des intérêts, l'échange de connaissances et d'expériences, à la collecte de données statistiques, etc. sont les mêmes dans l'association cantonale et dans l'association suisse. Ainsi, la FSBC et l'association zougnoise peuvent profiter l'une de l'autre. D'une part, l'adhésion a permis d'établir un canal de communication direct avec la Confédération, nos intérêts sont soutenus au niveau fédéral et il y a un échange d'informations constant entre les membres. Cela permet d'adapter ou de reprendre des modèles ou des approches de solutions. La participation à la FSBC est également une contribution importante à la préservation de l'unité dans la diversité. Nous contribuons à la diversité

et aidons à préserver l'unité par notre participation à la recherche d'un consensus. En Suisse, nous sommes expérimentés et forts pour préserver l'unité dans la diversité, mais cela nécessite toujours des efforts et la participation active de beaucoup de personnes.

AG de la FSBC à Zoug

Pour l'organisation de l'AG de la FSBC les 20 et 21 mai 2022 à Zoug, l'Association des bourgeoisies du canton de Zoug a pris la direction des opérations et formé un CO sous la direction du vice-président de la ville de Zoug, Markus Wetter. Au sein du CO, les corporations sont représentées par le secrétaire des corporations de la ville de Zoug, Daniel Schwerzmann. Le CO constate une bonne collaboration entre les communes bourgeoises et les corporations.

Les corporations

D'un point de vue juridique, les corporations zougnoises sont des corporations de droit public de droit cantonal. Elles préservent et gèrent leur patrimoine. Il est intéressant de noter que les corporations sont les seules collectivités de droit public à être assujetties à l'impôt. Toutes les

autres disposent d'une souveraineté fiscale. Apparemment, les législateurs ont toujours estimé que les possibilités économiques des corporations étaient plus positives que celles des autres collectivités publiques. Le fait que les corporations soient les seules personnes morales à devoir également s'acquitter de l'impôt, doit également être considéré comme une compensation financière interne aux autorités.

D'autre part, l'extension des biens des corporations n'est pas forcément limitée à une commune politique et peut s'étendre à plusieurs communes, voire à dans d'autres cantons. Une autre particularité est qu'il peut exister plusieurs corporations sur le territoire d'une commune, voire 5 corporations dans le cas de Baar. En revanche, il n'y a pas de corporations dans toutes les communes.

Tâches des corporations

Les tâches exactes sont définies dans les statuts des différentes corporations. En raison de l'autonomie communale, elles peuvent également s'imposer des tâches qui ne sont pas exclusivement attribuées à une autre collectivité.

La conservation, l'utilisation, la

gestion et la promotion du patrimoine des corporations sont les tâches centrales de toutes les corporations. Au cours des dernières décennies, ce but a généralement été complété en ce sens que les corporations peuvent également remplir des tâches d'utilité publique, de bienfaisance et culturelles.

La gestion et l'exploitation des terrains communs et des forêts font depuis toujours partie des tâches les plus originales des corporations. Il en va de même pour les droits de pêche à certains endroits.

Outre ces tâches essentielles, certaines corporations assurent également depuis longtemps l'approvisionnement en eau. Un réseau d'eau approprié, même pour les zones décentralisées, était et reste très important pour l'exploitation des biens appartenant à la corporation.

En raison de la pression croissante de l'urbanisation dans notre région et de la mise en zone constructible au moins partielle d'anciennes terres communes qui en a résulté, certaines corporations ont investi dans leurs propres biens immobiliers et/ou ont libéré des terrains correspondants - parfois en droit de superficie - pour une utilisation correspondante (zones

d'habitation et commerciales). Les revenus qui en découlent sont aujourd'hui très appréciés, voire nécessaires à la survie de la corporation, car les revenus de ses tâches traditionnelles, l'agriculture et la sylviculture, ne suffisent plus à couvrir ses dépenses depuis un certain temps.

Un autre domaine très prometteur est la fourniture d'énergie à partir du bois. La corporation de Zoug a construit dès le début des années 80 le plus grand chauffage à copeaux de bois du canton. Ces dernières années, les corporations de Baar-Dorf, Ober- et Unterägeri ainsi que Walchwil ont également investi dans d'importantes installations de chauffage à copeaux de bois. La corporation Hünenberg a participé à une centrale de chauffage à la biomasse. Ces dernières années, les prix des combustibles fossiles ayant fortement augmenté, la fourniture d'énergie à partir du bois devient également intéressante sur le plan économique. Néanmoins, la fourniture d'énergie ne peut constituer qu'une tâche complémentaire des corporations en raison de la disponibilité limitée du bois d'énergie.

Collaboration entre les corporations et adhésion à la FSBC

La structure et la nature juridique de ces corporations ne sont pas uniformes, mais diffèrent les unes des autres en raison de leur évolution historique et juridique. Il faut principalement distinguer entre les corporations personnelles et les corporations réelles.

Outre les différences de taille et de tâches, c'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles les corporations du canton de Zoug ne sont traditionnellement pas organisées en association. Elles ne se rencontrent qu'à intervalles irréguliers au niveau des présidents et des secrétaires. En raison également de la diversité des tâches, seules les grandes corporations étaient jusqu'à récemment membres de la FSBC. La corporation de Zoug a déjà contribué de manière déterminante à l'organisation des AG de la FSBC dans le canton de Zoug en 1967 et 1987. Plus récemment, d'autres corporations sont devenues membres de la FSBC.

Actuellement, les corporations sont représentées dans le comité d'organisation de l'AG de la FSBC à Zoug par le secrétaire de la corporation de la ville de Zoug. De nombreuses corporations soutiennent l'organisation de l'AG en tant que sponsor. 

Rapport annuel 2021

1 / MEMBRES

80

80 Emembres individuels

(13 nouveaux membres : bourgeoisie Baltschieder, Brigue, Loèche, Salquenen, Tourtemagne, Unterems, Viège, Bourgeoisie de Crans-Montana, Martigny, St. Maurice, Miège, Sierre, Troistorrent, 2 départs).

15

15 associations cantonales

2 / 77. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 SEPTEMBRE 2021 À LIESTAL

- Georges Schmid confirmé comme président
- élection de Thierry Steiert (Fribourg) et Doris Grüter-Weibel (Lucerne) au comité directeur
- Départ de Christa Rohrer (Obwald), Antoinette de Weck (Fribourg), Tiziano Zanetti (Tessin)
- Adoption de la révision des statuts

3 / COMITÉ DE DIRECTION

Le comité s'est réuni à Berne, Wil SG, Liestal et Porrentruy. En outre, plusieurs séances du „groupe avenir FSBC“ ont eu lieu. Outre les points ordinaires de l'ordre du jour, les thèmes suivants ont été traités :

- préparation de la révision des statuts
- Adoption du nouveau CD
- Adoption du règlement des frais
- Réglementation du droit de signature (collectif à deux)
- Réglementation des cotisations pour les nouveaux membres
- Souscription d'actions Fagus SA
- Prise de position sur la loi sur le CO₂
- Loi sur le CO₂
- Représentation de différents membres du comité aux AG cantonales CO₂

CO₂

Prise de position sur la loi sur le CO₂

4 / SECRÉTARIAT

- Direction du secrétariat par Elias Maier, réunions bilatérales hebdomadaires président et directeur.
- Préparation de l'AG et des affaires de l'AG, Tenue de la comptabilité
- Rencontres, échanges et concertations avec Associations partenaires (Association des communes, Union des villes suisses, ForêtSuisse, Industrie du bois Suisse, SAB)
- Rencontre au sommet avec le directeur de l'OFEV et le vice-directeur
- Renseignements sur le droit de cité, le droit du bail à ferme, droit foncier rural, cahiers des charges, règlements, questions d'engagement, marchés publics, MCH2, dispositions COVID (votations aux urnes)
- Point de contact pour les associations cantonales et membres
- Rencontre avec les membres (association cantonale de Nidwald, corporation d'Uri)
- Nouveaux membres
- Collaboration au projet „Commons“ de l'Université de Berne

5 / COMMUNICATION

- Mise en œuvre du concept de communication
- Nouvelle conception de l'organe de l'association (Communis), premier numéro en décembre 2021 (tirage de 5000 exemplaires)
- Newsletter
- Nouveau CD (logo, présentation) de la FSBC
- Présence dans les médias sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn)
- Site web www.subk.ch
- Entrée dans Wikipedia



6 / ÉSENTATION D'INTÉRÊTS

- Diverses réponses à la consultation
- Mise en œuvre du concept de lobbying
- Consultations (initiative sur les glaciers (contre-projet), révision de l'ordonnance sur le registre foncier, ordonnance sur le CO₂, modification du CC (protection de la possession en cas de pouvoir personnel interdit sur des immeubles).
- Collaboration avec des associations partenaires
- Prises de position à l'attention du groupe parlementaire
- Introduction de l'outil de monitoring politique LARI

Procès-verbal de la 77^e assemblée générale de la FSBC 3 septembre 2021

Lieu : Caserne, Kasernenstrasse 13, 4410 Liestal

Heure : 14.30-16.00

Présences :

112 participants (avec droit de vote : 18 membres individuels, 14 associations cantonales)

Vorsitz: Georges Schmid, Président FSBC

Traduction simultanée : Isabelle Oppikofer (interprète)

Procès-verbal : Directeur : Elias Maier

Georges Thüring, président de la fédération des communes bourgeoises de Bâle-Campagne, salue les participants à la 77^e AG à Liestal. Il remercie le groupe en costumes traditionnels pour la présentation et le cantique suisse. Il remercie également le comité d'organisation, qui a préparé l'AG ces deux dernières années, ainsi que tous les sponsors, à savoir la commune bourgeoise de Liestal, la banque cantonale de Bâle-Campagne, la ville de Liestal et l'association des communes bourgeoises de Bâle-Campagne. En raison des contributions des sponsors ainsi que d'une contribution de la FSBC, il n'y aura pas de frais de participation. L'apéro riche qui suivra est offert.

Suivront des mots de bienvenue de la présidente du Grand Conseil Regula Steinemann, du président du Conseil d'Etat Thomas Weber et de la conseillère municipale Regula Nebiker.

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour

Georges Schmid souhaite la bienvenue à la partie statutaire de la 77^e AG. Conformément aux statuts, l'invitation a été envoyée dans les délais. Aucune proposition n'a été reçue.

Il remercie l'interprète simultanée Isabelle Oppikofer. Il remercie également l'association cantonale du Valais et le Forum inter-jurassien des bourgeoisies qui prennent en charge les frais de traduction simultanée. Il est réjouissant de constater que l'AG peut à nouveau avoir lieu physiquement. Cependant, le nombre de participants est plus faible que d'habitude. Malheureusement, en raison de la situation pandémique, il a fallu renoncer à la partie récréative et au programme-cadre de deux jours.

2. Élection des scrutateurs

Décision
Martin Graf et Jacques Vuignier sont élus à l'unanimité comme scrutateurs.

3. Protocole du 5 juin 2021

Georges Schmid soumet le procès-verbal à l'approbation. Il remercie Jasmin Gerber, de la Bourgeoisie de Berne, pour sa rédaction. Aucune entrée en matière ni changement n'est demandé.

Décision

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport annuel 2020 et informations concernant la réforme de l'association

Georges Schmid présente le rapport annuel 2020 et informe sur les mesures mises en œuvre et prévues dans le cadre de la réforme de l'association. En font notamment partie les statuts totalement révisés, qui seront traités au point 7 de l'ordre du jour.

a) Secrétariat :

Après le départ imprévu d'Andreas Hubacher, un nouveau bureau administratif a pu être mis en place avec la Bourgeoisie de Berne. Le 1er juin

2020, notre directeur Elias Maier est entré en fonction et a pris en main les mesures prévues.

b) Défense des intérêts

La représentation des intérêts fait partie des mesures entreprises. Un concept de lobbying a été adopté à cet effet et certaines mesures en découlant sont mises en œuvre en permanence. Il existe en outre un groupe parlementaire dirigé par les deux co-présidents, le conseiller national Thomas de Courten (membre du comité) et le conseiller aux États Erich Ettl. L'association prend également position lors de différentes consultations chaque fois que ses membres sont directement ou indirectement concernés.

c) Coopération avec les associations partenaires

Des alliances et des collaborations sont également recherchées pour la mise en œuvre des objectifs. L'Association des communes Suisses, l'Union des villes Suisses, le SAB et Industrie du bois Suisse en font partie.

d) Communication

La communication interne et externe doit être renforcée. La nouvelle présentation et le nouveau logo en témoignent. Un concept de communication a été adopté par le comité directeur pour les autres mesures de communication. Désormais, l'association est également présente dans les médias sociaux, une newsletter est publiée et un nouveau magazine de l'association doit paraître pour la première fois à la fin de l'année.

e) Réunions du comité directeur

Les réunions du comité directeur se sont à nouveau déroulées de manière décentralisée à Sarnen, Berne et Muri. Elles ont permis de compter sur la collaboration active et engagée des membres du comité.

Décision

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité

5. Comptes annuels 2019/2020, rapport de l'organe de révision 2019/2020 et décharge du comité directeur

Elias Maier présente les comptes annuels 2019/2020. Les comptes annuels 2019 se soldent

par un excédent de recettes de CHF 7'627, les comptes annuels 2020 par un bénéfice de CHF 5'383.55. Pour les comptes annuels 2020, une provision de 50'140 est en outre prévue. Ce versement peut être effectué en raison des faibles dépenses de l'année associative (le secrétariat ne sera à nouveau occupé qu'à partir du 1er juin 2020, l'organe de l'association est temporairement suspendu). Les seuls coûts supplémentaires ont été ceux de l'AG de Soleure, annulée pour cause de pandémie.

Walter Heuberger présente les rapports de révision pour les années 2019 et 2020. Avec Damian In-Albon, il a vérifié les comptes et les documents. Les bilans et les comptes de résultats concordent. Les réviseurs recommandent d'approuver les comptes annuels présentés et d'en donner décharge.

Décision

Les deux comptes annuels sont approuvés à l'unanimité moins une abstention et la décharge est donnée.

6. Budget 2021/2022

Elias Maier présente les budgets 2022/2023. Pour l'année associative 2021 ainsi que 2022. Les coûts supplémentaires prévus doivent donc être compensés par la dissolution des provisions. Grâce au recrutement de membres, des recettes supplémentaires sont prévues pour les membres individuels. Un déficit de 3 690 CHF est prévu pour le budget 2021 et un déficit de 450 CHF pour le budget 2022.

Décision

Les deux budgets sont adoptés à l'unanimité, avec une abstention.

7. Révision des statuts

Georges Schmid soumet les statuts à la discussion. Le projet se trouve aux pages 18-22 du rapport annuel. Les modifications sont présentées par bloc.

Les statuts n'ont pas été révisés depuis 18 ans. Il était donc temps d'adapter les statuts aux nouvelles structures de l'association. Le projet de révision des statuts a été élaboré en collaboration avec un groupe de travail, des discussions intensives au sein du comité directeur et une procédure de consultation auprès des associations cantonales.

Il s'agit notamment des points

suivants : nouvelle présentation de l'association, nouvelle structure des membres, formulations plus précises, répartition des tâches pour le secrétariat, compétences et pouvoirs de la conférence des présidents, pondération des voix des associations cantonales non plus en fonction de leur taille et de leur performance financière.

Pas de questions ou de demandes

Décision

Le présent projet de statuts est approuvé à l'unanimité et entre immédiatement en vigueur.

8. Élections générales (2021-2025)

a) Réélection des membres du comité directeur

Georges Schmid explique que parmi les membres actuels du comité directeur, les personnes suivantes se présentent pour une réélection : Thomas de Courten, Rolf Dähler, Sandro Forster, Norbert Hodel, Daniel Müller, Luca Pellanda, Josef Staub, Fredi Stocker, Milly Stöckli-Ammann et Gaspard Studer

b) Élections de nouveaux membres du comité directeur

Proposition Fribourg : Thierry Steiert
Proposition Lucerne : Doris Grüter-Weibel

Obwald reste vacant

Antoinette de Weck présente brièvement Thierry Steiert. Thierry Steiert est avocat et syndic de la ville de Fribourg depuis 2020. Depuis 2016, ils siègent ensemble au Conseil communal. Grâce à son bilinguisme et à sa grande expérience, il est un grand atout pour l'association.

Vote

Thierry Steiert est élu à l'unanimité comme nouveau membre du comité directeur.

Thierry Steiert remercie pour la confiance accordée et se réjouit de la collaboration au sein du comité directeur.

Ludwig Peyer, président de l'association des corporations lucernoises(ACL), présente Doris Grüter-Weibel. Après le décès de Dino Schniepper, le siège lucernois au comité directeur était vacant. Suite à de multiples demandes, l'association se réjouit d'être à nouveau représentée au sein du comité national. L'ACL propose l'élection de Doris Grüter-Weibel. Elle dirige le secréta- →

→ riat de l'association et est également membre du comité directeur.

Vote

Doris Grüter-Weibel est élue à l'unanimité comme nouveau membre du comité directeur.

Doris Grüter-Weibel remercie pour la confiance et se réjouit de la collaboration, de la participation aux réflexions et aux décisions et du comblement de la lacune lucernoise.

9. Élection du président

Sergio Wyniger informe que le comité de FSBC propose à l'unanimité d'élire Georges Schmid à la présidence. Georges Schmid a montré qu'il a dirigé l'association de manière souveraine, même dans des périodes difficiles, et qu'il a engagé les étapes de la réforme. Aucune autre candidature n'a été déposée.

Vote

Georges Schmid est élu à l'unanimité président pour la législature 2021-2025.

10. Élection de l'organe de révision (2021-2025)

Georges Schmid informe que les deux réviseurs Walter Heuberger et Damian In-Albon se représentent.

Vote

Walter Heuberger et Damian In-Albon sont élus à l'unanimité pour une nouvelle législature.

11. Information sur le règlement des frais

Georges Schmid informe que le comité directeur a édicté un règlement

sur les frais. Les frais, les jetons de présence et les indemnités de déplacement sont ainsi clairement définis. L'indemnisation de la présidence a également été revue.

Décision

Prise de connaissance

12. Départ de membres du comité directeur

Georges Schmid prend congé d'Antoinette de Weck, Christa Roher et Tiziano Zanetti et les remercie chaleureusement pour leur importante et longue collaboration au sein du comité directeur. Un cadeau leur est remis.

13. Présentation du CO de Zoug et définition de l'AG 2022

Josef Staub, membre du comité et membre du CO, présente l'AG des 20 et 21 mai 2022 à Zoug. La Fédération des communes bourgeoises de Zoug ainsi que les 10 corporations invitent cordialement tout le monde à la prochaine AG à Zoug. A cette occasion, la tradition doit rencontrer l'internationalité.

La région de la prochaine AG est présentée dans un petit film.

14. Divers

Basel-Land Tourismus présente un film de représentant la Fête fédérale de lutte Suisse et des jeux alpestres FFLS, qui aura lieu en 2022 à Pratteln.

À la place d'un programme-cadre, le comité d'organisation invite à un apéro riche à l'issue de la manifestation. 

Affaires de l'AG : point 7 de l'ordre du jour ; élections de remplacement et élections complémentaires du comité 2022-2025

a) Association cantonale d'Obwald (vacant)

Marcel Jöri-Wallimann
Année de naissance : 1954
Domicile : Alpnach
Profession : chef de projet
Autres fonctions : Député cantonal d'Obwald (président du groupe parlementaire du centre)
Auparavant :
15 ans de présidence de la corporation d'Alpnach
8 ans président de l'association Obw. Bourgeoisies, corporations

b) Association cantonale bernoise, succession de Rolf Dähler

Proposition d'élection sera nommée lors de l'AG de la VBBG du 7 mai 2022
Élections complémentaires Uri et Nidwald

c) Représentation du canton d'Uri

Kurt Schuler
Année de naissance : 1972
Domicile : Altdorf
Président de la corporation d'Uri

d) Association cantonale de Nidwald (statut d'observateur sans droit de vote)

Iren Odermatt Eggerschwiler
Année de naissance : 1971
Domicile : Dallenwil
Profession : Mère de famille / employée de commerce
Autres fonctions : Uertevögtin
Dallenwil, Landrätin canton de Nidwald 

Nouvelles des bourgeoisies

Les communes bourgeoises et les corporations sont énormément diversifiées et s'engagent pour le bien commun. pour le bien de la collectivité. Les projets qu'elles poursuivent sont tout aussi passionnants. Nous en présentons quelques-uns dans cette rubrique.



Aide généreuse à l'Ukraine de la bourgeoisie de Bâle et de la bourgeoisie de Berne

La bourgeoisie de Bâle met des logements à disposition

La bourgeoisie de Bâle s'engage en faveur de logements pour les mères avec enfants, pour les personnes âgées ou pour les réfugiés individuels d'Ukraine. Pour cela, la Bourgeoisie met à disposition 60 places ainsi que des appartements dans différents quartiers de la ville. L'Hôpital bourgeois de la bourgeoisie de Bâle (BSB) examine en outre si, en tant qu'entreprise sociale dans le domaine des soins et de l'assistance, il peut proposer à moyen terme des emplois pour les réfugiés. Pour la Bourgeoisie, l'aide est une affaire de cœur et elle souhaite apporter une aide rapide et simple. En tant qu'exploitante de crèches à Bâle, elle clarifie avec l'orphelinat bourgeois quelles offres seraient judicieuses pour les familles ukrainiennes. En outre, les spécialistes pédagogiques de l'orphelinat réfléchissent aux possibilités de soutenir les mineurs en fuite.

Soutien de la bourgeoisie Berthoud

Face à la catastrophe humanitaire, la bourgeoisie Berthoud a donné à la Croix-Rouge suisse 20 000 francs pour l'aide en Ukraine.

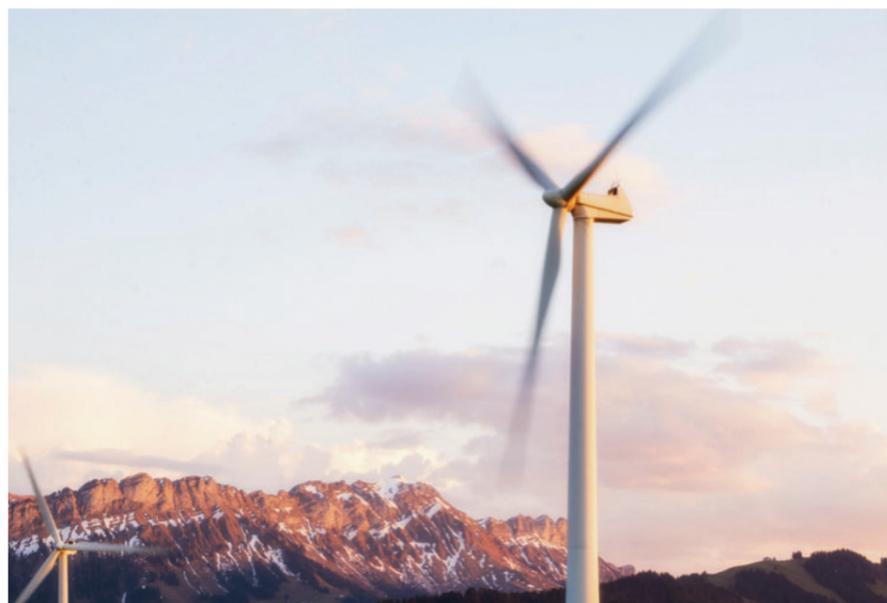


La Bourgeoisie de Berne fait don de contributions à la Croix-Rouge suisse et à l'association «Ukraine Hilfe Bern»

La bourgeoisie de Berne double le don des recettes de billetterie du concert de bienfaisance au Casino de Berne pour l'aide humanitaire à l'Ukraine en versant un montant de CHF 133 000 à l'association Ukraine Aide de la Croix-Rouge suisse. Parallèlement, elle soutient à hauteur de CHF 150 000 l'association «Ukraine-Hilfe Bern», qui permet aux personnes ayant fui l'Ukraine de retrouver une certaine normalité dans leur quotidien et de les aider dans leur nouvel environnement.

2326 MWh

... de chaleur ont été fournis aux clients, ce qui correspond à une consommation de pétrole d'environ 230'000 litres de mazout.



_La corporation de Weggis étudie la possibilité d'installer des éoliennes sur le Rigi

Aujourd'hui déjà, la corporation de Weggis approvisionne environ 4% de la commune en énergie de chauffage renouvelable. D'une part avec des copeaux de bois issus de la forêt de la corporation ou de l'énergie de pompe à chaleur provenant du lac des Quatre-Cantons. En 2021, 2326 MWh de chaleur ont été fournis aux clients, ce qui correspond à une consommation de pétrole d'environ 230 000 litres de mazout. Mais les pompes à chaleur ont besoin de beaucoup d'électricité, qui doit désormais également être produite de manière renouvelable. Outre les installations photovoltaïques sur les biens immobiliers de la corporation, des éoliennes sur le Rigi sont également à l'étude.

_La bourgeoisie d'Olten reste autonome

Lors de l'assemblée très fréquentée, les citoyens d'Olten se sont clairement prononcés contre une démarche visant à entamer des discussions sur la fusion de la commune d'Olten. La commune bourgeoise, qui compte plus de 7000 citoyennes et citoyens, dont environ 1700 habitent à Olten, reste ainsi autonome.



_Distinction « Gute Bauten Graubünden 2021 » pour la bourgeoisie de Coire

La distinction « Gute Bauten Graubünden » a été décernée pour la sixième fois depuis 1987 (www-gute-bauten-graubuenden.ch). Elle honore les maîtres d'ouvrage pour des projets exemplaires en matière de culture architecturale. Parmi les 82 projets soumis, 6 ont été récompensés. Parmi les projets récompensés figure le lotissement « 4 Saisons » de la commune bourgeoise de Coire, qui compte 96 unités d'habitation au total. Le lotissement a été conçu par les architectes Bearth & Deplazes et a nécessité une procédure particulière en matière d'aménagement du territoire, car les bâtiments de plus de 200 mètres de long ne sont en fait pas prévus dans le règlement communal. La longue barre en bordure de la zone d'extension urbaine constitue une antithèse à l'urbanisme moderne de l'après-guerre - et ferme l'espace urbain d'un geste déterminé, à la manière d'un mur de ville.

_La commune de Lohn-Ammannsegg doit se chauffer et construire avec du bois bourgeois

Les deux bourgeoisies de Lohn et Ammannsegg dans le canton de Soleure ont remis au conseil communal une pétition munie de plus de 300 signatures. La commune municipale de Lohn-Ammannsegg doit utiliser du bois neutre en CO₂ provenant des forêts des deux bourgeoisies de Lohn et Ammannsegg et de la région pour les futures constructions d'infrastructures prévues et utiliser du bois local pour la production de chaleur. En effet, les 120 hectares de forêt du village permettent de récolter 1200 mètres cubes de bois par an. Lors de la remise de la pétition, le président de la commune, mais aussi quelques conseillers communaux, ont fait savoir qu'ils étaient favorables à la demande.

_La bourgeoisie d'Aadorf cherche un partenaire d'investissement

La bourgeoisie d'Aadorf, dans le canton de Thurgovie, a déjà investi 1,8 million de francs dans l'achat du terrain de 3600 mètres carrés. La bourgeoisie cherche maintenant un co-investisseur pour la construction de logements adaptés aux personnes âgées.

_Année financière réussie pour la corporation de Kerns

Grâce aux remontées mécaniques de Melchsee-Frutt ainsi qu'aux petites installations hydroélectriques, la corporation de Kerns a réalisé un excellent résultat et un bénéfice important. Le bénéfice annuel s'élève à près de 1,7 million de CHF.



_ Litige autour des chalets d'alpage dans le canton de St-Gall

Dans le canton de Saint-Gall, il y a un litige pour savoir à qui appartiennent les quelque 800 chalets d'alpage. La situation juridique est claire : depuis l'introduction du code civil, les bâtiments appartiennent à celui qui possède le sol. Dans le cas des alpages saint-gallois, il s'agit des corporations d'alpage. Des solutions sont maintenant recherchées entre les exploitants d'alpage et les corporations. Une solution serait des contrats de droit de superficie ou des contrats individuels entre les communes locales/corporations d'alpage et les exploitants d'alpage. Dans le canton d'Uri, on connaît par exemple le droit de superficie sur un terrain communal et dans le canton de Berne, on part du principe qu'il existe des droits de superficie transmis de génération en génération, pour autant qu'ils soient inscrits au registre foncier.

_Remise de prix de différentes bourgeoisies et communes bourgeoisies

LES LAURÉATS DU PRIX D'ENCOURAGEMENT À LA CULTURE 2021, BOURGEOISIE DE BERTHOUD

Tous les deux ans, la bourgeoisie de Berthoud décerne le prix d'encouragement à la culture, doté d'un montant total de 20 000 francs. Sont récompensés des prestations, des talents et un engagement exceptionnels. Le prix d'encouragement est réparti entre trois artistes. Le batteur et compositeur Philipp Leibundgut, qui a grandi à Berthoud, a remporté le premier prix. En tant que membre du Swiss Jazz Orchestra, du Shane Quartet et d'autres groupes, il a déjà donné de nombreuses représentations en Suisse et à l'étranger. L'artiste Benjamin Schwander et l'architecte d'intérieur et designer Elia Schneider ont également été récompensés.

PRIX DE LA BOURGEOISIE DE BERNE 2021

Fahne, IdéeSport ainsi que le Provisorium46 ont été récompensés par un montant total de 140 000 francs. Toutes les institutions ont fait voler en éclats des projets extraordinaires dans le domaine de l'inclusion à Berne, dans les secteurs de l'art, du sport, de l'entreprise culturelle et de la gastronomie. Le collectif FreiRaum dans le « Heitere Fahne » à Wabern s'est fait un nom bien au-delà de la région grâce à son établissement culturel et gastronomique d'un genre nouveau, qui accorde une grande importance à l'inclusion. Il a pour but de promouvoir et de transmettre la culture et l'engagement social dans le cadre de formes de manifestations innovantes, par exemple en intégrant des personnes handicapées. Le « Heitere Fahne », un projet de l'association Kollektivs Frei_Raum, a ouvert ses portes à Wabern en 2013. Le collectif investit le montant du prix de 50 000 francs dans le groupe d'exploitation inclusif.

BURGERBÜHNI : CONCOURS DE TALENTS DE LA BOURGEOISIE DE LANGENTHAL AU OLD CAPITOL

La bourgeoisie de Langenthal s'engage depuis toujours pour le paysage culturel de Langenthal. A partir de cette année, elle fait un pas de plus en collaboration avec le local culturel OldCapitol. La « BurgerBühni » (scène bourgeoise) offre aux artistes et aux groupes d'artistes la possibilité de démontrer leur savoir-faire sous la forme d'un concours de talents et de se présenter à un large public.

PRIX D'ENCOURAGEMENT AU SPORT DE LA BOURGEOISIE DE BOURGOGNE

A l'occasion de la nuit du sport de Berthoud 2022, le jury de la commission du sport a décerné le prix d'encouragement au sport d'un montant de CHF 10 000 à la jeune cycliste Jasmin Liechti et au club de tennis de Berthoud.



Au début d'une carrière prometteuse : la cycliste Jasmin Liechti, 20 ans.

_fusion des entreprises forestières dans l'Oberland bernois

A partir de 2024, les exploitations forestières des bourgeoisies de Thoun, Steffisburg et Heimberg ainsi que de la commune municipale de Steffisburg fusionneront en une SA d'utilité publique. L'objectif de la fusion est une exploitation forestière couvrant ses coûts. Cela doit se faire en regroupant les forces en matière de planification, d'entretien des forêts, de coupes de bois, de vente de bois et en réalisant des économies au niveau de l'administration. Par le passé, les quatre propriétaires forestiers ont déjà organisé ensemble la journée publique de la forêt.



_La Bourgeoisie de Lutherbach cherche des marraines et parrains d'arbres

La forêt est de plus en plus menacée. La bourgeoisie de Lutherbach dans le canton de Soleure réagit et veut inciter la population à apporter son aide grâce à une idée créative. La sécheresse persistante et l'augmentation du bois endommagé qui en résulte font que certains arbres que nous connaissons disparaissent peu à peu des forêts. La bourgeoisie de Lutherbach en est également consciente. Les futurs parrains peuvent choisir un arbre dans le catalogue proposé par la bourgeoisie. Celui-ci sera ensuite planté, sous la surveillance du garde forestier, à un endroit approprié.

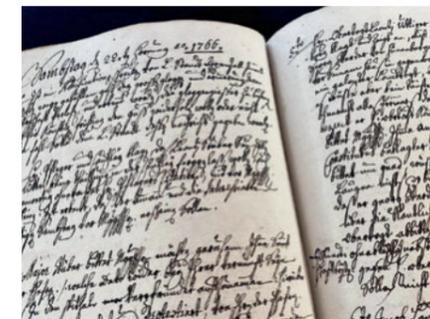


_«Queer» est la meilleure exposition de sciences naturelles de 2021

L'exposition spéciale « Queer - la diversité est notre nature » du Musée d'histoire naturelle, une institution de la Commune bourgeoise de Berne, est récompensée par le Prix Expo 2021. Le jury du Prix Expo a été convaincu par la manière dont l'exposition aborde un thème sensible et extrêmement important pour la société, de manière complète, informative, variée et délicate, dans une scénographie forte et courageuse, et ce en impliquant des personnes très différentes et leur vécu. L'exposition a été prolongée et restera ouverte jusqu'en mars 2023.

82 000

Pour ce faire, plus de 82'000 procès-verbaux ainsi que 17'500 pages de volumes de procès-verbaux manuscrits sont rendus accessibles.



_Mise à jour historique des archives à Zoug et à Brienz

Avec le site web « zuger-geschicht.ch », la bourgeoisie de Zoug met à disposition une plateforme Internet qui contribue à la promotion de l'attachement à la patrie et à la future recherche historique zougnoise. Pour ce faire, plus de 82 000 procès-verbaux ainsi que 17 500 pages de volumes de procès-verbaux manuscrits, de cahiers et de feuilles individuelles de procès-verbaux du conseil et de la commune de Zoug, datant de 1471 à 1798, sont rendus accessibles. Les travaux de l'évaluation et de mise à jour ont duré plus de 30 ans.

La Bourgeoisie de Brienz retravaille également l'histoire du village et la met à disposition sur le site Internet « briener-dorfgeschichte.ch ». Plus de 5 000 photos ont entre-temps été numérisées dans le cadre du projet « Histoire du village de Brienz ». Il s'agit principalement de photos en noir et blanc, toutes de Brienz : des cartes postales historiques, des originaux du village, des images de l'hiver avalancheux de 1999, des photos de classe et de famille ou du village encore à peine habité.



_ Pilatus prévoit un nouveau hangar à Buochs

La société Pilatus Flugzeugwerke AG prévoit un nouveau bâtiment. La construction à ossature en bois, d'une longueur de 145 mètres, d'une largeur de 55 mètres et d'une hauteur de 18 mètres, doit créer environ 200 nouveaux emplois dans le domaine de la maintenance des avions. Pour ce faire, la corporation coopérative de Buochs a accordé un crédit de 1,285 million de CHF pour le démantèlement de l'infrastructure existante. Ces coûts seront remboursés par le preneur de droit de superficie lors de la viabilisation. Les citoyens de la coopérative ont en outre approuvé à l'unanimité un nouveau droit de superficie de 50 ans pour les quelque 15 300 mètres carrés.



_Corporation Uri : Assermentation des bergers bergères et bergers 2022

Le dimanche 24 avril 2022, il a été procédé à l'assermentation des bergers. Les nouveaux gardiens d'alpage, de stades et d'alpages élus bergers et bergères ont prêté serment. Par ce serment, ils s'engagent à remplir leurs obligations en de s'acquitter de leur devoir en leur âme et conscience.

_#ybaslere : naturalisations à prix réduit pour les jeunes adultes de 19 à 25 ans, bourgeoisie de Riehen

Après que la Bourgeoisie de Bâle permet depuis novembre déjà aux jeunes Suisses de se faire naturaliser à prix réduit. Riehen lui emboîte le pas en cette année de jubilé. Beaucoup habitent et vivent depuis leur naissance, mais ne sont pas bâlois sur le papier. C'est pourquoi l'action #ybaslere a vu le jour. Pour les jeunes adultes de 19 à 25 ans, cette naturalisation ne coûte actuellement que 100 francs au lieu de 200. A Riehen, toutes les naturalisations ont été réduites de 900 à 500 francs. L'objectif de cette action est de gagner des personnes supplémentaires pour les bourgeoisies, qui s'engagent alors aussi en politique ou rejoignent éventuellement une guilde. A Riehen, l'action a déjà permis de déposer 6 nouvelles demandes.



_Grand incendie à Soleure : le home médicalisé de la bourgeoisie de Soleure détruit.

Un incendie a détruit la maison de retraite et de soins Thüringenhause de la bourgeoisie de Soleure dans la vieille ville. Heureusement, aucune personne n'a été blessée. Le président de la bourgeoisie et vice-président de la FSBC, Sergio Wyniger, a indiqué aux médias que grâce à l'alarme incendie automatique et au personnel formé, l'évacuation de l'établissement s'était déroulée sans problème. La bourgeoisie veut maintenant déplacer l'EMS de la vieille ville vers un nouveau bâtiment. Un site de remplacement n'a toutefois pas encore été déterminé. Le serveur informatique de la bourgeoisie a également été touché par l'incendie. On ne sait pas encore ce qu'il adviendra de l'immeuble. Les dégâts matériels sont énormes.



Pour en savoir plus sur le SprachTreff et le projet «Chur macht's leichter»:

<https://die-buergergemeinde.ch/tipps/hol-dir-ein-gutes-buch/>

_La langue ouvre le monde, bourgeoisie de Coire

L'intégration est une préoccupation majeure de la bourgeoisie de Coire. C'est pourquoi, en collaboration avec la bibliothèque municipale de Coire, ils s'engagent avec le projet «Chur macht's leichter» (Coire facilite les choses) pour la suppression des barrières linguistiques et la promotion active de l'intégration.



_Nouveau logo de la commune bourgeoise de Bâle

L'avez-vous déjà découvert ? La bourgeoisie de la ville de Bâle a un nouveau logo contemporain. Le conseil bourgeoisial a opté pour un logo avec une croix bâloise stylisée et l'abréviation BG pour Bürgergemeinde (Bourgeoisie), déjà largement utilisée.



_ Neuer Imagefilm des Verbandes der St. Galler Ortsgemeinden

Auf sympathische Weise werden die Ortsgemeinden sowie deren Geschichte und Funktion vorgestellt.



Congrès Forestier - 1^{er} septembre 2022, Burgerratssaal, Casino de Berne

En sa qualité de plateforme nationale, le Congrès forestier de l'association ForêtSuisse pour but d'instaurer un esprit de compréhension mutuelle et de faire naître de nouveaux réseaux pour contribuer à la prospérité de la filière de la forêt et de la mise en valeur du bois. Le congrès bénéficie de la participation de partenaires de choix de la recherche et de la formation: l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (ETH), la HAFL de Zollikofen (BE) et le WSL. Dans le contexte du changement climatique, le bois comme puits de carbone fait l'objet d'une attention accrue de la part de la collectivité. En parallèle, la pandémie a mis en évidence l'importance de la fonction socio-récréative de la forêt. D'autres groupes attendent de la forêt qu'elle serve à la filtration de l'eau, qu'elle protège des dangers naturels, qu'elle contribue à la biodiversité et qu'elle fournisse du bois. Le Congrès forestier a pour but de dresser un état des lieux de ces exigences à l'égard de la forêt suisse. Lesquelles peuvent être satisfaites? Combien coûte leur mise en œuvre? D'où l'intitulé de la manifestation: Exploitation du bois et services écosystémiques Antagonismes ou synergies?

Public cible:

Le Congrès forestier a pour but de dresser un état des lieux de ces exigences à l'égard de la forêt suisse.

Coûts: Prix normal en CHF : 180.-, membres de ForêtSuisse 110.-, étudiants 30.-
Inscription: Inscrivez-vous sur www.waldkongress.ch an.

Atelier stratégique de la Fédération suisse des bourgeoisies et corporations FSBC des 4 et 5 février 2022 à Bellinzone

Le comité de la FSBC s'est réuni à Bellinzone pour un atelier stratégique de deux jours dans le but de faire avancer les prochaines étapes de la réforme de l'association. Il était dirigé par Thomas Egger, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne (GSRM).

→ Elias Maier

Après les premières étapes de réforme réalisées avec succès, la FSBC a voulu profiter immédiatement de cet élan et obtenir d'autres améliorations. C'est donc avec une grande motivation que les membres du comité se sont réunis pour un atelier dans la vénérable salle Patriziati de la maison communale de Bellinzone. L'objectif de l'atelier, dirigé par Thomas Egger, était de rendre les travaux de la FSBC encore plus efficaces et efficaces et de renforcer la communication.

Pour commencer, les points positifs ainsi que ceux dont le fonctionnement est efficace ont été nommément discutés. En font partie un président actif, un directeur engagé et professionnel, un comité directeur loyal et motivé, la communication vers l'intérieur, le Communis comme nouveau magazine de l'association, la newsletter, un bon travail par rapport aux ressources disponibles ainsi qu'une association largement soutenue. Les critiques portent surtout sur la

faible visibilité de l'association et l'implication encore insuffisante des membres et des associations cantonales. D'autres points critiques sont le manque de moyens financiers et de ressources ainsi que l'hétérogénéité des communes bourgeoises et des corporations, ce qui ne facilite pas toujours la représentation d'intérêts très diversifiés. Le comité a néanmoins pu définir quelques mesures :

- Élaboration d'une vision globale (prévue pour l'AG 2023), mise à jour de la charte et création d'un programme de travail.
- Création d'une valeur ajoutée pour les membres
- Création de départements au sein du comité (encadrement des membres, finances, forêt, droits civils, communication, propriété foncière, alpages et agriculture, groupe parlementaire)
- Développement de la coopération avec d'autres organisations
- Renforcement de la communication (site Internet, médias, réunions)
- Mise en valeur de la pensée généra-

tionnelle comme l'une des caractéristiques essentielles des bourgeoisies

- Renforcement de la conférence des directeurs (se réunit le 5 mai 2022)
- Lobbying : organiser un événement durant la session

L'atelier varié a été encadré par un programme passionnant, organisé par Luca Pellanda, membre du comité de la FSBC. Il comprenait un mot de bienvenue du maire de Bellinzone, Mario Branda, ainsi qu'une présentation impressionnante de l'étude des Patriziati tessinois par le conseiller d'Etat Norman Gobbi (voir interview page xx). Le comité a été impressionné de constater que le canton du Tessin considère que son rôle est avant tout de soutenir les Patriziati plutôt que de les surveiller. Pour finir, le comité a découvert la ville de Bellinzone et son imposant château durant une visite guidée passionnante. 



Discussions animées dans la salle Patriziati de Bellinzone



EINLADUNG 30. INTERNATIONALE ALPWIRTSCHAFTS- TAGUNG (IAT)

29. Juni – 1. Juli 2022 in Visp, Wallis (CH)



Journées internationales d'économie alpestre à Viège

29 juin au 1^{er} Juillet 2022 à Viège

Inscription:
<https://iat2020.ch/fr/#subscription>

Rapport politique : représentation de nos intérêts dans la Berne fédérale

La FSBC s'engage pour les intérêts des communes bourgeoises et des corporations. Actuellement, diverses interventions demandent des modifications du droit de cité. Celles-ci auraient des conséquences importantes pour les communes bourgeoises. Il est réjouissant de constater que les parlementaires sont très favorables à la forêt suisse.

→ Elias Maier

DE LA PART DU PARLEMENT Pression sur la nationalité suisse

Plusieurs interventions tentent de renverser les principes du droit de cité actuel. La demande d'introduction du «Ius Soli» (droit du sol) en fait partie.

La nationalité suisse s'acquiert aujourd'hui par filiation ou par naturalisation. Cela signifie que les enfants reçoivent la nationalité suisse de leurs parents à la naissance. En revanche, avec le «Ius Soli», la nationalité doit être obtenue à la naissance. Avec le principe du «Ius Soli», les États, comme les États-Unis, ont voulu encourager l'immigration. L'introduction du principe du «Ius Soli» nécessiterait en outre une adaptation de la Constitution fédérale. De même, les procédures de naturalisation, y compris celles des communes bourgeoises,

deviendraient caduques. Celles-ci vérifient aujourd'hui si le candidat s'est intégré avec succès et s'il ne représente pas un danger pour la sécurité intérieure ou extérieure de la Suisse.

Pour ces raisons, la FSBC a résolument recommandé de rejeter la motion du conseiller aux Etats Paul Rechtsteiner (PS, SG), qui demande l'introduction du «Ius Soli». Le Conseil des Etats a suivi cette recommandation et a rejeté la motion par 29 voix contre 13.

Mais la demande n'est pas encore abandonnée. En effet, la conseillère nationale Stéphanie Prezioso (Verts, GE) demande avec son initiative parlementaire «Ius Soli. Il est enfin temps» demande la même chose que Paul Rechtsteiner.

Toujours est-il que la Commission des affaires juridiques recommande au Conseil national, par 17 voix contre

8, de ne pas donner suite à l'initiative parlementaire.

Par ailleurs, la commission juridique a également traité une initiative parlementaire du groupe socialiste. Celle-ci demande que toute personne étrangère ayant séjourné légalement en Suisse pendant un certain nombre d'années ait automatiquement droit à la nationalité suisse et que la procédure de naturalisation soit centralisée au niveau fédéral. Par 15 voix contre 9, la Commission des affaires juridiques suit la recommandation de la FSBC et recommande également au Conseil national de ne pas donner suite à cette initiative parlementaire.

Faciliter la naturalisation des deuxième et troisième générations.

La révision de la loi sur la nationalité, acceptée par le peuple en 2017 et en vigueur depuis 2018, exigeait une

naturalisation facilitée pour les personnes de la troisième génération. Or, les naturalisations n'ont pas eu l'effet escompté. Par 14 voix contre 10, la Commission des affaires juridiques du Conseil national a donc recommandé l'adoption d'une initiative parlementaire qui rend les conditions d'accès moins restrictives et abaisse les obstacles administratifs.

Une motion de la conseillère aux Etats Lisa Mazzone (Verts, GE) demande au Conseil fédéral qu'un tel allègement de la procédure de naturalisation s'applique également aux personnes de la deuxième génération. Le Conseil fédéral rejette cette motion. En effet, avec le double comptage de la durée de séjour en Suisse entre 8 et 18 ans, il existe déjà aujourd'hui une facilitation de la naturalisation pour la deuxième génération d'étrangers. De plus, les cantons peuvent d'ores et déjà prévoir des allègements de procédure, comme par exemple des délais de résidence cantonaux plus courts. Le Conseil fédéral fait remarquer qu'avec la naturalisation facilitée, la naturalisation de la deuxième génération d'étrangers relèverait également de la compétence de la Confédération. Les cantons et les communes ne pourraient donc plus décider que de la naturalisation des étrangers de la première génération. Une telle réglementation ne rendrait plus justice à l'importance des cantons (droit de cité cantonal) et des communes d'origine (droit de cité communal) dans la procédure de naturalisation. La FSBC rejette également cette demande pour les mêmes raisons.

Interventions du domaine forestier

Le conseiller national Benjamin Roduit (centre, VS) demande par le biais d'une motion de créer des conditions cadres permettant d'exploiter pleinement l'une des rares matières premières disponibles en Suisse. Il s'agit d'encourager la création et l'extension en Suisse d'entreprises capables de transformer le bois suisse, dans le but de répondre aux besoins actuels du secteur de la construction. Contrairement à la position négative du Conseil fédéral, la FSBC recommande d'accepter la motion, car l'effet de réduction des émissions de CO₂ des produits en bois a plus de sens que si le bois doit être transformé à l'étranger.

Recommandations de prix pour le bois des forêts suisses : Approbation unanime de la commission

Dans notre dernière édition, nous avons recommandé d'accepter l'initiative parlementaire du conseiller national Daniel Fässler (centre, AI) visant à fixer des prix indicatifs pour les grumes. Avec une réglementation légale, telle qu'elle existe déjà par exemple dans l'agriculture, des prix indicatifs seraient possibles malgré l'intervention de la COMCO. Des prix indicatifs aideraient les 250'000 propriétaires forestiers à s'orienter vers les prix du marché lors de la vente de bois brut. C'est donc avec une grande satisfaction que nous avons pris connaissance du fait que la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national CEATE recommande à l'unanimité d'accepter l'initiative parlementaire.

Incitations financières pour le remplacement des anciens chauffages au bois

La FSBC soutient la motion du conseiller national Erich Siebenthal (UDC, BE) et l'intervention du conseiller aux Etats Jakob Stark (UDC, TG), qui demandent des incitations financières pour le remplacement des anciens chauffages au bois par des installations de chauffage au bois modernes. Cela permettrait de promouvoir davantage le bois en tant que source d'énergie neutre en CO₂. L'intervention demande une adaptation de la loi sur le CO₂. Dans le cadre du Programme Bâtiments, des contributions doivent également être versées lors du remplacement d'anciens chauffages au bois par des installations de chauffage au bois modernes. Aujourd'hui, la Confédération ne verse des fonds que pour le remplacement de chauffages au pétrole, au gaz naturel ou électriques par des installations de chauffage au bois efficaces. La majorité de la commission propose de formuler le texte de la motion de manière moins large : Le remplacement des chauffages au bois par des installations de chauffage au bois plus modernes ne doit être soutenu que si les coûts supplémentaires sont disproportionnés.

Le Conseil national soutient le contre-projet direct à l'initiative sur les

glaciers

Dans le cadre de la procédure de consultation, la FSBC s'est prononcée en faveur du contre-projet à l'initiative sur les glaciers. Le Conseil national se range également derrière le contre-projet direct du Conseil fédéral par 104 voix contre 67. Le contre-projet direct prévoit lui aussi d'inscrire dans la Constitution l'objectif «zéro net» d'ici 2050. Mais contrairement à l'initiative, les combustibles et carburants fossiles ne doivent pas être interdits. Au lieu de cela, la consommation doit être réduite dans la mesure où cela est techniquement réalisable, supportable pour l'économie et compatible avec la sécurité du pays. De plus, le contre-projet du Conseil fédéral veut également tenir compte des régions de montagne et des régions périphériques. Un contre-projet indirect par voie législative est également à l'ordre du jour. Le Conseil national se prononcera à ce sujet lors de la session d'été. Le délai de traitement, qui sera prolongé jusqu'au début du mois d'août 2023, s'en trouvera également allongé. Le peuple pourra ainsi se prononcer sur l'initiative ou sur un éventuel contre-projet au plus tôt après les élections de 2023.

AUTRES INTERVENTIONS PERTINENTES POUR LES COMMUNES BOURGEOISES ET LES CORPORATIONS

Inscription du droit de garde dans les registres cantonaux et communaux des habitants

La FSBC a pris connaissance avec satisfaction du fait que le Conseil national et le Conseil des États ont tous deux approuvé l'inscription du droit de garde dans les registres cantonaux et communaux des habitants. Ainsi, les communes bourgeoises obtiennent également les informations sur le droit de garde.

Protéger nos PME et les administrations publiques contre les cyberattaques / Mettre fin au chaos des bulletins d'annonce dans l'hébergement

La FSBC soutient la motion déposée par la conseillère aux Etats Johanna Gapany (PLR, FR), qui demande que les PME et les administrations publiques soient mieux protégées contre les cyberattaques.

La motion de la conseillère aux Etats Andrea Gmür-Schönenberger (centre, LU) est également soutenue →

→ par la FSBC. La motion demande au Conseil fédéral de mettre en œuvre une solution numérique nationale pour l'obligation de déclarer l'hébergement d'hôtes à titre professionnel. Les compétences fédérales doivent être préservées.

CONSULTATIONS

Adaptation de l'ordonnance sur les épizooties

Le projet d'ordonnance sur les épizooties prévoit des fermetures de forêts à grande échelle et de longue durée, jusqu'à deux ans, en cas d'apparition de la peste porcine africaine. Le membre de notre comité, le conseiller national Thomas de Courten, a donc demandé au Conseil fédéral quelles seraient les conséquences de cette mise en œuvre pour les propriétaires forestiers. Selon la réponse du conseiller fédéral Berset, aucune mesure stricte n'est prévue pour les travaux forestiers. Les mesures les plus strictes ne s'appliquent que dans la zone centrale avec des cas positifs. La législation sur les épizooties ne prévoit pas d'indemnités pour les pertes si la forêt ne peut pas être exploitée. La FSBC demandera des indemnités en cas de restrictions ordonnées de l'exploitation forestière.

Soutien du nouveau projet de loi sur le CO₂

La FSBC soutient le nouveau projet de loi sur le CO₂. Toutefois, la FSBC souhaite des mesures et des moyens supplémentaires pour la forêt et l'économie du bois. Des moyens supplémentaires seront nécessaires à l'avenir pour des forêts adaptées au climat. La FSBC salue le soutien prévu pour l'électromobilité dans les bâtiments et demande qu'il s'applique également aux communes et aux bourgeoisies. Elle salue également le fait que la loi sur le CO₂ soutienne les offres de formation et d'information (par exemple pour les écoles). La FSBC demande que les offres de formation tiennent également compte de la sylviculture et de l'économie forestière.

Le rapport explicatif mentionne le grand potentiel inexploité des réseaux thermiques (chauffage à distance), qui pourrait même être doublé. Des mesures rapides s'imposent, en particulier avec l'abandon progressif des énergies fossiles, notamment en

raison d'éventuels embargos commerciaux ou de restrictions sur le gaz naturel russe. La FSBC demande donc à la Confédération de lancer, en collaboration avec les cantons, une offensive en faveur des réseaux de chaleur à distance.

La réalisation de réseaux de chaleur à distance nécessite de toute urgence des autorisations facilitées, notamment dans la zone agricole (adaptation dans le cadre de la LAT). Il est urgent d'agir, car la loi nationale sur l'aménagement du territoire continue d'empêcher les réseaux de chaleur au bois dans plusieurs cantons ou de les retarder considérablement lors des procédures d'autorisation de construire. Dans la perspective d'une pénurie d'électricité en hiver qui se profile déjà pour les années à venir, des mesures rapides s'imposent. Le passage à grande échelle des ménages aux pompes à chaleur électriques à air aggrave encore la problématique de la pénurie d'électricité. En plus des effets positifs mentionnés des réseaux de chaleur, les communes bourgeoises et les corporations pourraient compter sur des revenus du bois supplémentaires.

Initiative populaire «Service Citoyen»

Le 26 avril, l'initiative populaire pour l'introduction d'un «Service Citoyen» a été lancée. L'initiative souhaite mener une discussion sur l'avenir du système de milice et introduire un service citoyen général. Ce service devrait être effectué sous forme de service militaire ou sous la forme d'un autre service de milice équivalent. Les communes bourgeoises et les corporations pourraient également en profiter. La FSBC est favorable à une discussion sur l'important système de milice et se penchera sur l'initiative en temps voulu.

DU CÔTÉ DE L'ADMINISTRATION

Mise en œuvre de la motion Fässler «Garantir l'entretien et l'exploitation durables de la forêt».

Après l'adoption réjouissante de la motion Fässler (Mo. 20.3745 «Garantir l'entretien et l'exploitation durables des forêts»), les fonds alloués (100 millions de CHF au total) sont déjà disponibles. Pour le premier paquet, les cantons ont pu demander des fonds supplémentaires. Les premiers

25 millions de francs ont ainsi pu être versés aux cantons dès l'année dernière. Pour le deuxième paquet, les travaux de définition des conditions-cadres sont en cours. Les bourgeoisies et les corporations pourront également profiter de ces fonds. La répartition des fonds se fera par le biais de projets existants ou nouveaux des cantons. Pour les projets forestiers des bourgeoisies et des corporations, nous recommandons de prendre contact avec les services forestiers cantonaux.

Guerre en Ukraine : interdiction de vendre du bois à la Russie

Dans l'ordonnance instituant des mesures en rapport avec la situation en Ukraine, le Conseil fédéral a décidé que l'achat, l'importation et le transport de biens économiquement importants en provenance ou originaires de Russie sont interdits. Le bois, le charbon de bois et les articles en bois font partie de ces biens d'importance économique.

Questions de responsabilité lors d'activités de loisirs et de détente en forêt

La population fréquente de plus en plus la forêt pour s'y détendre et rester en bonne santé. Cela est possible en Suisse grâce au libre droit d'accès. Les activités de loisirs et de détente suscitent souvent des questions concernant les obligations de sécurité des propriétaires forestiers d'une part et la responsabilité individuelle des visiteurs de la forêt d'autre part. En principe, la responsabilité personnelle des visiteurs de la forêt s'applique. Le propriétaire forestier n'est pas responsable des dangers qui surviennent naturellement en forêt (dangers typiques de la forêt). La responsabilité du propriétaire d'ouvrage doit également être respectée pour les ouvrages en forêt. Pour qu'une omission, par exemple le fait de ne pas enlever un arbre pourri, entraîne une responsabilité, il faudrait qu'une obligation d'agir soit prescrite. Ce n'est pas le cas en forêt, car la loi sur les forêts ne connaît pas d'obligation générale de gestion. L'OFEV a élaboré une fiche d'information sur les différentes questions de responsabilité en forêt. Vous la trouverez sous le lien suivant : <https://bit.ly/3vVTtv9>

Etude stratégique sur les Patriziati tessinoises

Les Patriziati sont les communes bourgeoises du Tessin. Elles sont des collectivités de droit public et sont d'importants propriétaires fonciers. En raison de leur grande importance, le canton du Tessin a élaboré une étude stratégique en collaboration avec l'association tessinoise des Patriziati, l'ALPA.

Le Département cantonal des institutions, section des communes, a fait élaborer une étude stratégique afin d'analyser les 199 Patriziati tessinois. L'objectif de l'étude était de mettre en évidence les évolutions et les défis des administrations des Patriziati.

Vous trouverez l'intégralité de l'étude, les résultats et les analyses complètes en italien sur le lien suivant : ti.ch/patriziati. Parallèlement, une rubrique consacrée à chaque Patriziati a été ajoutée sur le site web.

En 2009, une première étude stratégique sur les Patriziati (intitulée «Visions et perspectives») avait déjà été publiée. Plus de dix ans plus tard, il a été décidé de la mettre à jour afin d'appréhender la réalité des Patriziati tessinois dans le contexte socio-économique actuel du canton et, surtout, d'esquisser des axes stratégiques de développement permettant de valoriser et de consolider la valeur du patrimoine patrimonial. L'étude se compose de quatre chapitres principaux :

1. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE 2009 AINSI QUE LA JUSTIFICATION DE LA MISE À JOUR
2. SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT DANS LE CANTON
3. ANALYSE DE L'ÉTAT
4. STRATÉGIE

Quelques chiffres tirés de l'analyse :

199

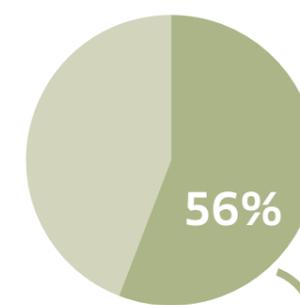
Patriziati

1263

employés administratifs

85 458

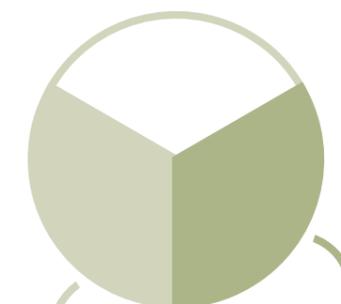
patriciens et patriciennes



157 673 ha

hectares de surface cultivée (56% du territoire cantonal)

Milice / administrations des Patriziati



Un autre tiers des Patriziati a du mal à pourvoir les postes de milice

Environ un tiers des Patriziati ont de la peine à trouver des conseillers en raison d'exclusion en cas de parenté proche.

56 Ø

La majorité des membres des conseils patriciens ont entre 51 et 70 ans (âge moyen 56 ans)



Les Patriziati constatent un manque d'intérêt de la part des jeunes patriciens et patriciennes. De nombreux Patriziati ont donc pris des mesures pour mieux intégrer la jeune génération.

→ **La capacité financière des Patriziati**



HRM2:

40 %

Au 31 décembre 2019, 40 % des Patriziati (bourgeoisies) avaient mis en œuvre le nouveau plan comptable MCH2.

Les données montrent qu'il est difficile pour les Patriziati de mettre en place le nouveau système comptable dans le cadre des dispositions légales. Au 31 décembre 2019, 40 % des Patriziati (bourgeoisies) avaient mis en œuvre le nouveau plan comptable MCH2. Les enquêtes ont révélé que la principale raison de ces difficultés

était le manque de connaissances comptables et le manque de temps.

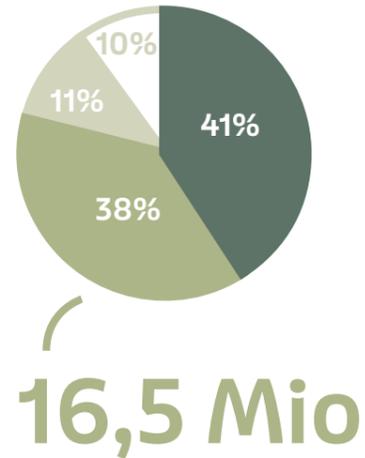
Fonds d'aide aux Patriziati et fonds de gestion des terres

Le fonds d'aide aux Patriziati, créé en 1995, et le fonds d'exploitation agricole, créé en 2013, soutiennent et encouragent les projets des patriciens tessinois.

Fond d'aide Patriziati 1995-2021:

- Nombre de projets soutenus: 695
- Volume d'investissement total: environ 174 millions de CHF (infrastructure: 6,8 millions (41%), agriculture: 6,2 millions (38%), sylviculture: 1,8 million (11%), culture et loisirs: 1,7 million (10%)).
- Entre 2013 et 2021, 64 projets ont été soutenus par le fonds d'aménagement du territoire à hauteur de 6,93 millions de francs.

Au total, 39 % des patriciens ont réalisé des projets avec d'autres patriciens.



- Investissement total
- Culture et loisirs : 1,7 Mio
 - Sylviculture : 1,8 Mio
 - Agriculture : 6,2 Mio
 - Infrastructure : 6,8 Mio

Patriziati : protagonistes de l'avenir

Entretien avec le conseiller d'État tessinois Norman Gobbi



Vision cantonale

«Nous voulons que les Patriziati jouent un rôle de premier plan dans le développement économique, écologique et culturel du Tessin.»

Objectif stratégique

«Au cours des dix prochaines années, nous voulons créer les conditions pour que les administrations des Patriziati disposent de ressources organisationnelles, financières et humaines appropriées»

→ L'entretien a été publié «Rivista», dans la revue des Patriziati tessinois et a été traduit.

Le Département de l'intérieur, de la justice et de la police a récemment publié une mise à jour de l'étude stratégique sur les patriciens : pourquoi ce travail ?

Gobbi : La précédente étude stratégique, intitulée «Visions et perspectives pour les Patriziati tessinois», a été publiée en 2009 et soulignait l'im-

portance de l'institution dans la gestion du territoire et sa nécessité pour la collaboration avec les communes. Un fonds spécifique pour les Patriziati, entièrement financé par le canton, a été introduit à cet effet. Dix ans plus tard, en accord avec l'Association cantonale des Patriziati tessinois (ALPA), j'ai jugé opportun de faire le point et d'actualiser la mission, les objectifs et les instruments. Cela doit permettre aux Patriziati de renforcer leur

présence et leur rôle dans le paysage institutionnel tessinois.

Cette étude peut-elle donc être considérée comme une radiographie des Patriziati ? Qu'en est-il de leur état de santé ?

Gobbi : Oui, on peut dire que cette étude stratégique a examiné de plus près les 200 patriciens tessinois. Mais elle ne s'est pas limitée à une dimension statique. L'état de santé des

→

→ Patriziati tessinois est généralement bon, même s'il n'est évidemment pas possible de généraliser : beaucoup sont dynamiques, proactifs et tout à fait en mesure d'assumer le rôle que la loi leur confie ; certains, en revanche, ont des difficultés, notamment lorsqu'il s'agit d'impliquer un nombre suffisant de citoyens pour remplir les tâches de droit public. Mais d'une manière générale, les Patriziati sont des institutions profondément enracinées dans la société tessinoise, qui remplissent des missions importantes, notamment dans l'entretien et la valorisation des forêts, mais aussi dans la préservation des traditions et des racines identitaires du canton.

Dans l'étude de 2009, il est dit que la mission principale des Patriziati est la gestion du sol et la collaboration avec les communes : ces objectifs sont-ils encore d'actualité aujourd'hui ?

Gobbi : Le lien fort avec le territoire peut être considéré comme la conséquence logique d'un fait simple : les patriciens tessinois sont propriétaires d'une très grande partie du canton. Ils sont les plus grands propriétaires des forêts, des montagnes, des pâturages et des terres fertiles. La gestion correcte et, lorsque c'est possible, la valorisation de cet immense patrimoine ont toujours été la tâche principale des Patriziati, qui ne profitent toutefois pas seulement aux patriciens, mais à toute la communauté.

Dans ce contexte, pour ne citer que deux exemples, nous souhaitons attirer l'attention sur la fonction protectrice fondamentale des forêts. Catastrophes naturelles (glissements de terrain, inondations, incendies, etc.) ou à la fonction récréative et éducative des espaces verts. Cela justifie l'étroite collaboration entre les patriciens et les communes municipales, car les intérêts publics appartiennent aux deux, puisqu'ils appartiennent à tous les citoyens. Pour revenir à la question : Oui, les objectifs formulés en 2009 sont toujours d'une actualité brûlante.

La collaboration entre les Patriziati et les communes d'habitants : Quel est le bilan ? Les deux collectives territoriales sont-elles parvenues à établir le partenariat souhaité, notamment dans le domaine de la

politique foncière ?

Gobbi : Il y a quelques signes positifs dans ce sens, mais je pense qu'il y a encore une marge d'amélioration. Ma déclaration n'est pas un jugement de valeur, mais une incitation à poursuivre cet objectif stratégique fondamental avec encore plus de conviction et d'efficacité. Je suis conscient du fait que les communes municipales sont souvent confrontées à d'autres priorités et que ce sont souvent les ressources humaines et financières qui font défaut, et non les bonnes intentions. Néanmoins, je suis convaincu qu'une coopération renforcée entre la municipalité et les Patriziati apporterait des avantages évidents à toutes les parties concernées, aux institutions et aux citoyens.

Que faut-il donc faire pour améliorer cette coopération ? Certains pensent par exemple que les mécanismes du fonds de gestion foncière sont trop lourds et devraient être simplifiés.

Gobbi : La qualité et l'intensité de la coopération entre les patriciens et les communes dépendent de plusieurs facteurs identifiés dans l'étude stratégique. Parmi ceux-ci, je citerai notamment la reconnaissance mutuelle du rôle institutionnel, la capacité à établir des relations de confiance solides entre les personnes et la volonté de construire ensemble l'avenir d'un territoire. En effet, ces dernières années, il est apparu que les patriciens utilisent largement - et à mon avis avec d'excellents résultats - le fonds d'aide aux patriciens, alors que le fonds de gestion du territoire est beaucoup moins utilisé (bien que des projets importants, notamment de valorisation du paysage, aient été réalisés dans ce domaine). projets, notamment de valorisation du paysage, soutenus par ce fonds).

Faut-il chercher la raison de cette différence de «vitesse de croisière» dans la prétendue complexité des procédures ? Cela pourrait être l'une des raisons - même si ce n'est pas la principale - et c'est pourquoi, comme le mentionne l'étude stratégique, la Section de l'administration locale continuera d'examiner les améliorations possibles des procédures et, éventuellement, de la réglementation. Je fais notamment référence à la nécessité d'améliorer encore le niveau de gestion des Patriziati et de pro-

mouvoir leur planification, surtout dans la perspective du développement régional. Ce projet est mené par l'office communal avec la participation de différents acteurs de l'administration cantonale.

L'étude stratégique sur les Patriziati a été publiée récemment : quels sont ses principaux points ?

Gobbi : Comme je l'ai dit, mon premier objectif a été de me faire une idée de la situation actuelle, puis de définir les objectifs stratégiques pour les dix prochaines années. A cette fin, le rapport présente d'abord le contexte socio-économique du canton du Tessin et analyse en détail la situation des Patriziati tessinois. Pour ce faire, nous avons utilisé aussi bien la vaste documentation disponible au sein de l'administration cantonale que les données recueillies auprès des Patriziati. A cet égard, je suis très reconnaissant de leur précieuse collaboration et de leur participation active au projet.

Un point est à mon avis particulièrement important : entre 2013 et 201, les patriciens tessinois ont réalisé des investissements pour un montant de plus de 13 millions de francs ! Il s'agit de montants importants qui ont permis de réaliser des projets en faveur de la communauté, très souvent dans les régions périphériques - et donc souvent économiquement défavorisées - du canton du Tessin.

L'étude propose-t-elle un objectif à la fois clair et ambitieux ?

Gobbi : La vision cantonale est conçue pour un avenir proche et considère les Patriziati comme un acteur clé du développement économique, écologique et culturel du canton. C'est un aspect fort qui place les Patriziati au centre de l'attention à plusieurs égards. A savoir l'aspect économique, car en gérant et en développant leurs propres activités, les patriciens apportent une contribution précieuse dans différents domaines (par exemple le tourisme, l'agriculture et la sylviculture, l'artisanat, etc.) et ce, souvent dans des régions isolées et à faible potentiel. Forts de la possession d'une partie considérable du territoire tessinois (d'où découle également une responsabilité non négligeable), nos Patriziati seront également en mesure de jouer un



Le conseiller d'État Norman Gobbi présente l'étude aux membres du comité de la FSBC

rôle de premier plan sur le thème qui devient de plus en plus important et significatif, à savoir l'environnement. Elle pourra ainsi regagner en attractivité auprès des générations actuelles. En outre, les Patriziati étant les gardiens des racines, des traditions et de l'histoire, y compris de l'histoire institutionnelle du Tessin, nos collaborations étroites auront la possibilité de jouer un rôle de premier plan au niveau culturel et communautaire.

L'enjeu est de taille et les patriciens auront fort à faire !

Gobbi : Je tiens tout d'abord à souligner que le canton est convaincu de l'importance du rôle public des corporations patriciennes : elles ont une histoire de plusieurs siècles, mais elles

doivent aussi, au 21e siècle, assumer pleinement les tâches qui leur sont confiées par la loi. Elles doivent donc relever les défis d'aujourd'hui. Nombre d'entre elles ont déjà relevé ces défis, faisant preuve de capacités de planification, tandis que d'autres Patriziati doivent encore s'adapter. Comme je l'ai déjà dit, la vision que nous avons esquissée est ambitieuse, mais je suis convaincu que, grâce à leur fort attachement au territoire et à leurs institutions, et avec le soutien constant de l'ALPA, à laquelle je suis très reconnaissant pour son précieux travail, du canton et de tous les partenaires avec lesquels ils collaborent, les Patriziati tessinois sont en mesure de démontrer leur véritable valeur. 

13 Mio

entre 2013 et 2021, les patriciens tessinois ont réalisé des investissements pour un montant de plus de 13 millions de francs.

Enquête nationale : la population apprécie les forêts suisses et s'en préoccupe

Les forêts ont une grande signification pour la population suisse. Cette dernière les utilise comme lieux de détente, souhaite les protéger en tant qu'habitat pour la flore et la faune, apprécie la protection qu'elles offrent contre les dangers naturels et approuve l'exploitation du bois. Elle s'inquiète des conséquences des changements climatiques sur les forêts. Tels sont les résultats d'une enquête représentative réalisée tous les dix ans sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Ils corroborent les objectifs de la politique forestière de la Suisse.

Le 21 mars 2022, à l'occasion de la Journée internationale des forêts, Katrin Schneeberger, directrice de l'OFEV, Didier Castella, conseiller d'État du canton de Fribourg, et Michael Reinhard, chef de la division Forêts de l'OFEV, ont présenté les résultats de l'enquête nationale du monitoring socioculturel des forêts (WaMos), dans une forêt située près de Villars-sur-Glâne (FR). Selon Katrin Schneeberger, la population apprécie les forêts pour y pratiquer des activités de récréation, mais également pour leurs diverses fonctions. Elle a en outre affirmé que la politique forestière intégrée menée par la Confédération tient compte de ces différents aspects en réunissant protection et utilisation. De son côté, Didier Castella a souligné l'importance des forêts comme lieu propice à la biodiversité.

Les forêts sont un lieu essentiel à la récréation

L'enquête révèle que presque la totalité de la population suisse (95 %) se rend en forêt, le plus souvent de manière régulière. Cette nouvelle valeur record s'explique par le contact avec la nature, l'air frais et la distance par rapport au quotidien que les forêts offrent. Dans l'ensemble, elles sont de plus en plus utilisées comme lieu de retrait. En effet, certaines personnes y vont pour observer la nature et apprécier la tranquillité, et d'autres, pour faire de l'exercice et pratiquer du sport.

La grande majorité des personnes ayant participé à l'enquête se sentent plus détendues après s'être rendues en forêt. La part de celles qui ne se sentent jamais dérangées en

forêt a fortement baissé (53,5 % en 2020 contre 74 % en 2010). Déchets, destructions, actes de vandalisme, célébration de fêtes et cyclistes sont les principales causes évoquées. Globalement, les personnes interrogées demeurent toutefois très satisfaites de leur visite en forêt.

La forêt remplit des fonctions précieuses

Pour les personnes ayant participé à l'enquête, la principale fonction de la forêt est d'offrir un habitat à la flore et à la faune (92,6 %). Le degré d'acceptation du bois mort, facteur essentiel de la biodiversité, a sensiblement augmenté. Les fonctions de production d'oxygène (83,7 %), de protection contre les dangers naturels (83,6 %) et d'atténuation des changements climatiques (79,2 %) sont également largement reconnues. Ce dernier point figurait pour la première fois dans le questionnaire.

Comme en 2010, plus des deux tiers des personnes interrogées estiment que le bois exploité dans les forêts suisses correspond à « juste ce qu'il faut ». Dans les Alpes et le sud de celles-ci, davantage de personnes pensent que les forêts ne sont « plutôt pas assez » exploitées. Les chiffres montrent que sur les 8,2 millions de m³ de bois qui pourraient être utilisés chaque année de manière durable, seule un peu plus de la moitié a été récoltée.

Forêts et changements climatiques

Les personnes interrogées considèrent que la santé de la forêt s'est nettement dégradée depuis la der-

nière enquête. Cette inquiétude accrue s'explique par les conséquences visibles des changements climatiques sur les forêts, comme la sécheresse ou les tempêtes. La population perçoit ces changements comme étant la cause principale des menaces pesant sur les forêts (32 %).

→ Vous trouverez les résultats ici : <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/forets/publications-etudes/publications/la-population-suisse-et-sa-foret.html> zvg. BAFU

Commentaire de la FSBC

La FSBC a participé à WaMos à l'occasion d'un atelier. En tant qu'association, nous sommes heureux de constater que la forêt en général, mais aussi la gestion forestière, jouissent d'une grande popularité auprès de la population. Par conséquent, les subventions forestières sont également bien accueillies. Tout cela est dû au travail important des propriétaires forestiers, notamment des communes bourgeoises et des corporations. Cependant, les questions relatives aux propriétaires forestiers sont totalement absentes de l'étude. Nous espérons que l'OFEV tiendra compte de ce point dans WaMos4.

Annuaire La forêt et le bois 2021 Avant-propos

Ouvrage de référence statistique essentiel, l'Annuaire La forêt et le bois expose les chiffres de l'année 2020. Nous revenons ici sur quelques événements qui ont marqué l'économie forestière et l'industrie du bois en 2021.

31 %

En Suisse, 31 % de la surface est boisée

→ Paul Steffen, sous-directeur Office fédéral de l'environnement (OFEV)

Depuis le début de l'année, les cours des matières premières ont énormément fluctué au niveau mondial, ce qui a aussi affecté le marché du bois suisse. La demande internationale en pleine croissance, les effets de la pandémie et différents conflits commerciaux sont à l'origine de cette volatilité, qui a provoqué la hausse des prix et des retards de livraison de bon nombre de produits en bois. Les prix du bois brut en Suisse n'ont toutefois pas suivi cette hausse et n'ont que faiblement augmenté. La tendance à construire de façon durable avec du bois se poursuit. En 2020, 4,8 millions de m³ de bois ont été récoltés en Suisse, soit une hausse totale de 4 % par rapport à l'année précédente. La récolte de bois de résineux a augmenté de 8 %, tandis que celle de feuillus a baissé de 3 %.

La « Politique de la ressource bois 2030. Stratégie, objectifs et plan d'action bois 2021-2026 » a été adaptée. Elle apporte une contribution substantielle aux objectifs des politiques forestière, climatique, énergétique et régionale, ainsi qu'aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Sa mise en œuvre en collaboration avec des partenaires est assurée notamment au moyen du plan d'action bois. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle OCBO au 1er janvier 2022,

41 %

Les forêts publiques appartiennent, avec 41 %, aux les bourgeoisies et les communes

La Suisse disposera d'une réglementation équivalente à celle appliquée sur le marché intérieur de l'Union européenne (UE). Dès 2022, les entreprises qui mettent pour la première fois du bois sur le marché suisse devront veiller à ce que ce bois soit issu uniquement d'une récolte et d'un commerce légaux. Les commerçants sont donc tenus d'assurer la traçabilité du bois qu'ils achètent ou vendent. En août 2021, faisant suite à la motion déposée par le conseiller aux États Daniel Fässler, le Conseil fédéral a demandé au Parlement un crédit supplémentaire de 25 millions de francs pour 2021, suivi de 25 millions de francs par an pour la période de 2022 à 2024 en vue d'assurer la stabilité des peuplements, les coupes de sécurité et le rajeunissement forestier adapté aux changements climatiques. Les objectifs et les lignes stratégiques de la Politique forestière ont fait leurs preuves et seront poursuivis. La Confédération veut cependant mettre en œuvre des mesures complémentaires d'ici 2024 afin que les forêts puissent remplir leurs fonctions en faveur de la société également en cas de modification des conditions-cadres. La publication « Politique forestière : objectifs et mesures 2021-2024. Pour une gestion durable des forêts suisses » est parue le 20 décembre.

En savoir plus sur l'annuaire

L'Annuaire Forêt+Bois peut être commandé en être commandé sous forme imprimée ou être téléchargé en ligne : <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/forets/publications-etudes/publications/annuaire-la-foret-et-le-bois-2021.html>

Pourquoi l'excès d'azote nuit à la santé de la forêt

Presque toute la forêt suisse est touchée par des dépôts excessifs d'azote. Sur près de 90 % de la surface forestière, les seuils critiques sont dépassés, ce qui engendre de graves conséquences, telles que l'acidification du sol et le lessivage des éléments nutritifs. À long terme, ce processus affaiblit la forêt et la rend plus vulnérable. C'est pourquoi la Confédération a mis en place des mesures visant à améliorer l'équilibre nutritionnel en forêt.

→ BAFU

Les polluants atmosphériques azotés proviennent aujourd'hui pour deux tiers de l'agriculture et pour un tiers des processus de combustion dans les secteurs des transports et de l'industrie ainsi que dans les ménages. L'azote ainsi libéré perturbe le cycle naturel des matières en forêt et conduit à la perte de précieux éléments nutritifs fournis par le sol. Le sol forestier s'acidifie, ce qui peut nuire à long terme à l'équilibre nutritionnel des arbres. Les végétaux présentent des carences ou des problèmes de croissance. Ils offrent une moins bonne résistance aux maladies et aux intempéries comme les sécheresses ou les tempêtes. La vie du sol s'appauvrit également.

L'azote se présente sous des formes variées

Tous les êtres vivants ont besoin d'azote pour croître. L'azote représente 78 % de l'air que nous respirons mais il n'est pas particulièrement réactif. Toutefois, au cours des cent dernières années – par l'intensification de l'agriculture et l'industrialisation – des déséquilibres croissants ont été constatés dans le cycle naturel de l'azote. Des émissions indésirables d'azote réactif sont aujourd'hui libérées dans l'environnement, essentiellement sous forme gazeuse : ammoniac, oxydes d'azote et protoxydes d'azote.

En Suisse, par rapport aux valeurs relevées en Europe, les émissions d'ammoniac générées par l'agriculture sont élevées. Notre pays exporte et importe également de l'azote par la

voie des airs. C'est ainsi que de l'azote en provenance de la plaine italienne du Pô arrive jusqu'au Tessin. Suite à la mise en place de mesures efficaces en faveur de la protection de l'air, les émissions d'azote en Suisse sont en diminution depuis le milieu des années 1980. Toutefois, la baisse constatée est beaucoup plus faible dans le secteur agricole que dans celui des transports ou de l'industrie.

La forêt souffre d'un excédent d'azote réactif

L'azote parvient dans la forêt par les précipitations (dépôts humides) ou encore sous forme de gaz ou de poussières fines (dépôts secs). Les arbres absorbent l'azote par les racines mais aussi directement dans l'atmo-



«Mer» d'orties en forêt : la diversité des plantes diminue globalement en raison d'apports excessifs d'azote.

→ sphère par le biais de leurs feuilles ou de leurs aiguilles. À l'époque préindustrielle, les apports azotés issus de sources naturelles s'élevaient à 2 à 3 kg par hectare et par an.

Aujourd'hui, quelque 20 kg d'azote se déposent en moyenne chaque année sur un hectare de forêt. Sur le Plateau en particulier, ce chiffre peut même atteindre 60 kg/ha. Globalement, les charges critiques admissibles sont dépassées sur 90 % de la forêt suisse.

L'azote est indispensable à la croissance et au développement des végétaux. L'azote ayant longtemps été un élément rare, les végétaux l'absorbent en grande quantité lorsqu'il se présente en abondance. Il fait en premier lieu office d'engrais et favorise la croissance des arbres. L'augmentation des apports d'azote en forêt se traduit par la multiplication des végétaux qui en sont friands, telles que les ronces, les orties et le sureau. Parallèlement, on assiste à la disparition des plantes qui privilégient les milieux plus pauvres en azote. En cas d'excès d'azote, la diversité des espèces végétales diminue.

La croissance plus vigoureuse des arbres se maintient aussi longtemps que d'autres éléments nutritifs sont également à disposition en quantité suffisante. Dès lors toutefois qu'une certaine dose annuelle d'azote est atteinte, la courbe de croissance décline. En effet, l'excès d'azote dans le sol génère des carences en potassium, calcium et magnésium, autres éléments nutritifs essentiels (plus d'infos à ce sujet au paragraphe suivant).

En présence d'une charge d'azote élevée, on constate une moindre diversité des champignons mycorhiziens dans l'espace racinaire. Or ceux-ci permettent aux arbres de mieux assimiler les nutriments. La symbiose

avec les mycorhizes joue notamment un rôle essentiel pour les apports en phosphore. La croissance d'un arbre ne recevant pas suffisamment de phosphore s'amenuise. Plus largement, les éléments nutritifs à disposition des arbres deviennent de moins en moins diversifiés.

Le sol s'acidifie et la vie s'y appauvrit

L'écosystème forestier n'est pas en mesure de transformer la totalité des excédents d'azote. Dans le sol, il n'existe (pratiquement) aucun élément capable de stocker l'azote réactif. Seule une faible part de l'azote réactif absorbé par les arbres et les buissons peut se lier à des minéraux sous forme d'ammonium (NH₄⁺). Les quantités d'azote restantes sont lessivées sous forme de nitrates (NO₃⁻).

Étant donné que le nitrate se lie au potassium, au calcium et au magnésium, qui sont des cations « basiques » (appelés B-cations), ces éléments nutritifs essentiels disparaissent de l'espace racinaire. Il en résulte une baisse du pH du sol.

En conséquence, le sol s'acidifie et s'appauvrit ce qui a des conséquences sur les organismes vivant dans le sol : le nombre de lombrics vivant en profondeur est considérablement réduit, si bien que l'enfouissement des feuilles et des aiguilles et le décompactage du substrat sont moins bien assurés. La teneur du sol en éléments nutritifs mis à disposition des végétaux continue ainsi de diminuer.

La situation s'améliore mais il faut poursuivre les efforts

En Suisse, la législation, les développements technologiques et les habitudes de consommation plus responsables ont permis de réduire les rejets de polluants atmosphériques

d'origine humaine au cours des dernières décennies. L'air est devenu plus propre. Il convient toutefois de poursuivre les efforts. Les apports d'azote atmosphérique dépassent encore les seuils critiques dans plus de 90 % de nos forêts.

La santé de la forêt s'en trouve altérée et la présence en grande quantité de composés azotés dans l'air nuit dans la même mesure aux êtres humains, aux plantes, aux animaux, à la qualité des eaux, au climat et à la biodiversité. Pour remédier à ce problème, il faudra continuer les efforts à tous les niveaux selon une approche intersectorielle. Le principal levier pour limiter les apports d'azote consiste à appliquer l'état de la technique dans tous les secteurs (agriculture, industrie, énergie et transports). L'amélioration de la situation dépend dans une large mesure de la mise en œuvre des mesures de réduction des émissions issues de l'agriculture ainsi que de l'évolution de la taille des cheptels à l'avenir. En ce sens, nos habitudes de consommation influencent elles aussi la charge d'azote. 

20 kg

Aujourd'hui, quelque 20 kg d'azote se déposent en moyenne chaque année sur un hectare de forêt

90 %

Les apports d'azote atmosphérique dépassent encore les seuils critiques dans plus de 90 % de nos forêts.

Le réchauffement rend les ravageurs plus agressifs

Une étude menée par le CREAM, l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL et l'Université autonome de Barcelone révèle que l'exposition à la sécheresse détermine si un arbre résistera aux attaques de ravageurs. Plus il a subi de sécheresses, plus il risque de mourir s'il est attaqué par certains insectes.

→ Dr. Marco Ferretti, WSL
Adriana Clivillé, Veronica Couto Antelo, CREAM

Modèles d'attaque et mortalité dérivée des scolytes dans les forêts européennes pendant la période d'étude.

- La recherche a étudié les forêts de conifères à travers l'Europe au cours des 10 dernières années et a constaté que 30 % des arbres sont affectés par un ravageur forestier et que 6 % ont été tués.
- Les forêts de conifères les plus touchées et susceptibles de disparaître à l'avenir sont celles du centre, du nord et de l'est du continent.

La communauté scientifique a déjà montré que les forêts poussant dans un climat qui ne leur convient pas, comme un épicéa dans un climat sec, sont facilement plus touchées par les maladies forestières ou les attaques de ravageurs. Cependant, selon l'article récemment publié dans *Global Change Biology* 'Climatic and stand drivers of forest resistance to recent bark beetle disturbance in European coniferous forests', le changement climatique permet même aux forêts vivant dans leur environnement le plus optimal d'être affectées par infestation de coléoptères.

La sécheresse est la principale cause de cette situation. L'article conclut que les vagues de chaleur majeures et les sécheresses qui les accompagnent mettent les forêts à la limite de leur résilience et les exposent aux attaques d'insectes. Ce mélange est le déclencheur qui cause



Pin (*Pinus sylvestris*) attaqué par le bostryche (*Tomicus minor*).

la mortalité des ravageurs dans les grands peuplements forestiers. «Selon les résultats de la recherche, la résistance d'une forêt aux attaques de ces insectes dépend presque exclusivement de la sécheresse, de son intensité et de sa durée», explique Luciana Jaime González. «De plus, les effets sont cumulatifs: les forêts ont une mémoire et plus leur histoire comporte de sécheresses, plus elles risquent de succomber».

Le réchauffement climatique favorise le développement de plus en plus important de certains ravageurs forestiers, tels que les scolytes du pin des genres *Tomicus* et *Ips*, et en même temps, il favorise des sécheresses plus intenses. Selon Luciana Jaime González, le résultat de cette combinaison est un cocktail mortel pour

les conifères: «Sur les milliers d'arbres étudiés, près de 30 % sont infestés par un scolyte, la famille des coléoptères ennuyeux qui les attaque le plus fréquemment, et 6 % ont déjà mort».

Ces dernières années, le nombre de forêts de conifères en Europe qui sont mortes directement ou de causes associées à des attaques d'insectes a augmenté de manière inquiétante. Pour cette raison, cette étude a enquêté sur 130 parcelles à travers l'Europe surveillées depuis 2010 pour comprendre comment les arbres réagissent aux attaques d'insectes et lesquels sont les plus exposés. La recherche a révélé que l'Europe centrale, septentrionale et orientale sont les régions où les ravageurs deviennent plus agressifs et infestent davantage de forêts. 

Wasserenthärtungs-Anlage für Ihr Einfamilienhaus
CHF 2'090.00 inkl. MwSt.
eingebaut, installiert und betriebsbereit

Wir installieren in der ganzen Schweiz

Bravatec
 Wassertechnik AG

www.bravatec.ch
 9500 Wil – 071 911 22 82



ABPLANALP-RAMSAUER AG
 Verwaltungsorganisation

Verwaltungsorganisation von A bis Z
 Seit 1983 unsere Profession

Verwaltungsorganisation, die Massstäbe setzt und echte Mehrwerte schafft!



Abplanalp-Ramsauer AG
 Verwaltungsorganisation
 Langnaustrasse 15
 3533 Bowil

+41 31 710 10 55
 info@abplanalp.ch
 www.abplanalp.ch
 www.archiv.ch



Wir suchen per 1. Januar 2024

Pächter/in Rebgut St. Petersinsel

domaenen@bgbern.ch



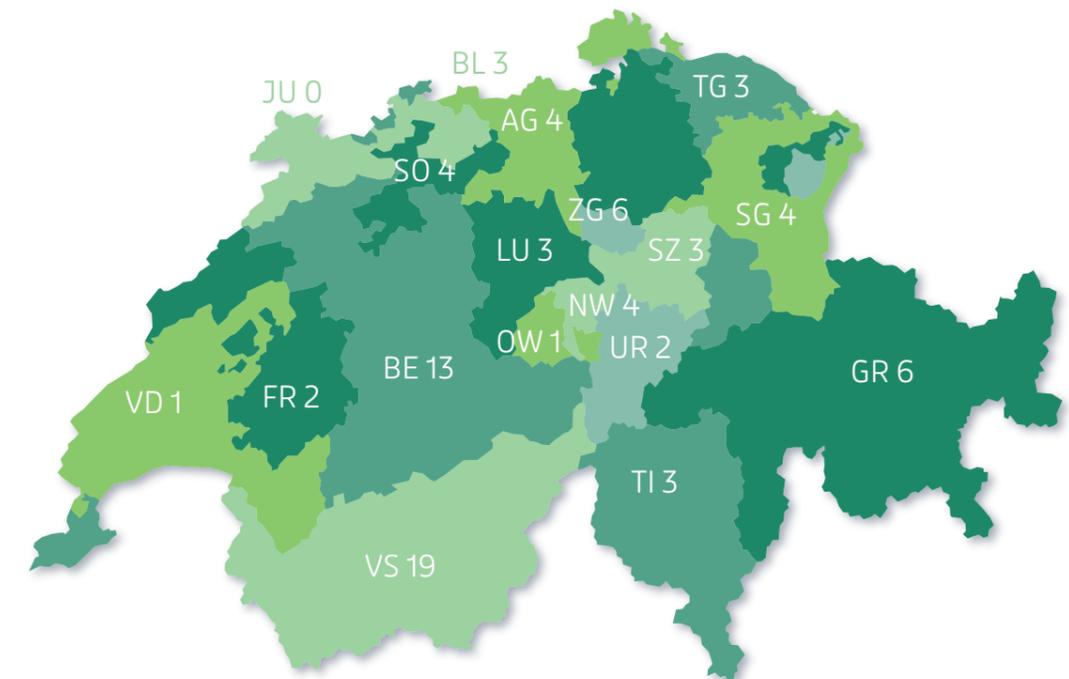
ECOENG

In g é n i e u r s E P F / S I A
 I n g e n i e u r e E T H / S I A
 I n g e g n e r i a E T H / S I A / O T I A

www.ecoeng.ch info@ecoeng.ch

Devenir membre

La force d'une association dépend de celle de ses membres. La FSBC se compose des associations cantonales et des membres individuels (bourgeoisies, communes bourgeoises, corporations, sociétés et corporations) ainsi que des membres passifs (entreprises et personnes privées). En tant qu'association faitière, la FSBC s'engage pour le maintien important, des communes bourgeoises et des corporations dans toute la Suisse.



Avantages de l'association

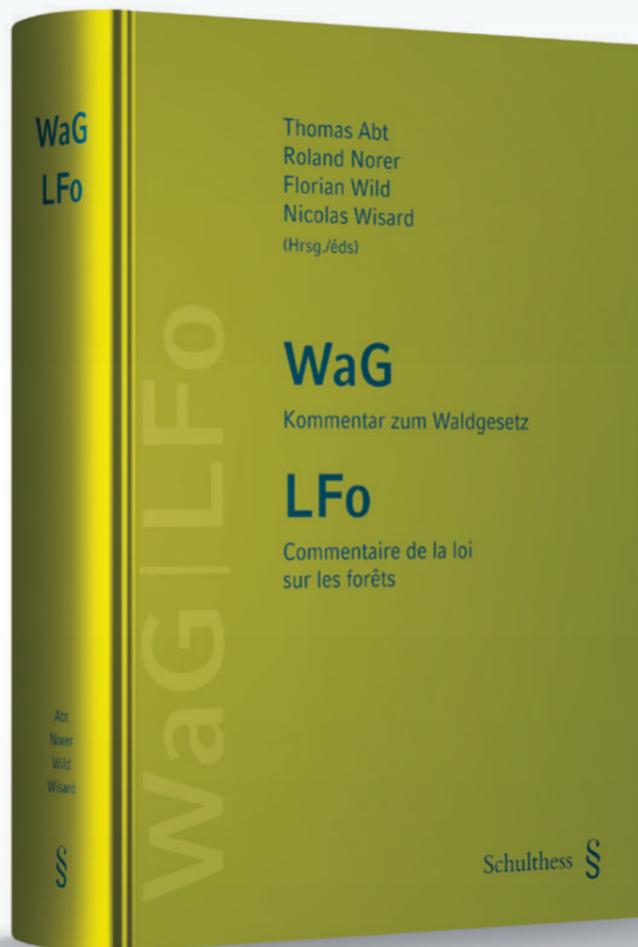
- Influence active et représentation des intérêts sur la politique et l'administration fédérales
- Un comité actif avec des représentants de toutes les associations cantonales
- Secrétariat en tant que centre de compétences des communes bourgeoises et des corporations et point de contact en cas de questions ou de préoccupations
- Coopération avec les associations partenaires
- Communication continue et actualités (communis, newsletter, médias sociaux)
- Conditions préférentielles pour les abonnements et les annonces
- Offre de formation
- Point de contact pour les questions juridiques
- Invitations à des événements exclusifs pour les membres et autres avantages pour les membres
- Possibilités de mise en réseau



Vous ou votre commune bourgeoise ou corporation souhaitez devenir membre ?
 Si vous êtes intéressé par une adhésion, contactez notre directeur Elias Maier à l'adresse elias.maier@svbk.ch.

Fotocredits: S.1, Adobe Stock / S.2 Adobe Stock / S. 3, zVg, S 4, Adobe Stock, Parlamentsdienste 3003 Bern, zVg / S. 5, zVg / S. 7-13 zVg / S. 14 zVg / S. 17 Adobe Stock, S. 23 zVg / S24 Adobe Stock, zVg / S 25 Adobe Stock / S 26-27, zVg / S 28, zVg, Pilatus Aircraft Ltd / S. 29, S. 36, zVg, zVg, S.47 Foto: ©Crowther Lab, S.48 Foto: Luciana Jaime González, S.49 zVg

Jetzt aktuell
Neuheit im Umweltrecht
Kommentar zum WaG | Commentaire de la LFo



Kommentar zum Waldgesetz/
Commentaire de la loi sur les forêts

**Thomas Abt | Roland Norer |
Florian Wild | Nicolas Wisard
(Hrsg./éds)**

Juni 2022

ca. 1082 Seiten, gebunden
ISBN 978-3-7255-8100-9
ca. CHF 289.00

Herausgeber:

lic. iur. Thomas Abt,
dipl. Forsting. ETH

Prof. Dr. iur. Dr. h.c. Roland Norer

Dr. iur. Florian Wild

Dr. iur. Nicolas Wisard,
Rechtsanwalt



Mit dem «Kommentar zum Waldgesetz» liegt erstmals seit Erlassung des Bundesgesetzes über den Wald 1991 eine vertiefte Kommentierung vor. Diese zeigt die 150-jährige Entstehungsgeschichte des Waldrechts auf und beleuchtet den verfassungsrechtlichen und gesetzlichen Rahmen sowie das internationale und europäische Recht. Das Kernstück

des Werks bilden die Erläuterungen zu den einzelnen Artikeln des WaG. Das Werk ist teils in deutscher, teils in französischer Sprache verfasst. Alle Zusammenfassungen sind auch in italienischer Sprache vorhanden. Mehrsprachige Verzeichnisse, Glossare und Register ermöglichen die gezielte Suche in den Texten.

Communis

Assemblée générale 2022
à Zoug_ 08

Tout sur l'AG et le lieu d'accueil Zoug.

Patriziati tessinois
_ 35

Présentation de l'étude cantonale et Interview
du conseiller d'État Norman Gobbi.

Atelier stratégique
à Bellinzone_ 30

Le processus de réforme de la FSBC entre dans
sa deuxième phase.



Communis

Communis

Assemblée générale 2022
à Zoug_ 08

Tout sur l'AG et le lieu d'accueil Zoug.

Patriziati tessinois
_ 35

Présentation de l'étude cantonale et Interview
du conseiller d'État Norman Gobbi.

Atelier stratégique
à Bellinzone_ 30

Le processus de réforme de la FSBC entre dans
sa deuxième phase.

Assemblée générale 2022
à Zoug_ 08

Tout sur l'AG et le lieu d'accueil Zoug.

Patriziati tessinois
_ 35

Présentation de l'étude cantonale et Interview
du conseiller d'État Norman Gobbi.

Atelier stratégique
à Bellinzone_ 30

Le processus de réforme de la FSBC entre dans
sa deuxième phase.



Communis

Assemblée générale 2022 à Zoug_ 08

Tout sur l'AG et le lieu d'accueil Zoug.

Patriziati tessinois _ 35

Présentation de l'étude cantonale et Interview
du conseiller d'État Norman Gobbi.

Atelier stratégique à Bellinzone_ 30

Le processus de réforme de la FSBC entre dans
sa deuxième phase.



SC
FB